



Gestion des doléances et des plaintes

Appelez gratuitement le

8567

***PNDP opens a hotline for all your
worries and grievances***

Avec le guichet performance, Le PNDP récompense les communes les mieux gérées du Cameroun



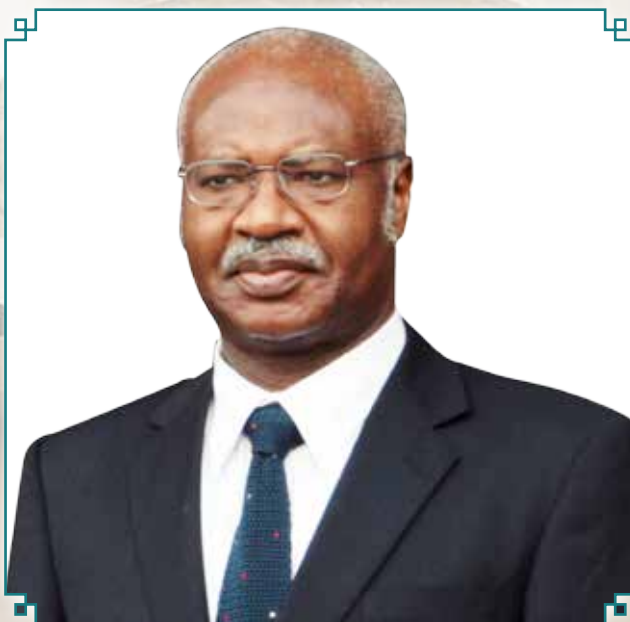
- Les communes en compétition par catégorie et par région
- Des critères basés sur la gestion budgétaire, la gouvernance, la transparence, les solutions endogènes et l'appropriation des outils et démarches du PNDP
- Un jury indépendant aux niveaux régional et national
- La remise des prix lors d'une cérémonie nationale.



Les consultations
que j'ai menées, mais
aussi les multiples avis
et suggestions que
j'ai recueillis, m'ont
conforté dans l'idée
que nos concitoyens souhaitent
participer davantage à la gestion
de leurs affaires, notamment au
niveau local.
Je crois fermement à cet égard,
que l'accélération de notre
processus de décentralisation
va permettre de renforcer le
développement de nos régions.
J'ai dans cette optique, prescrit
la mise en œuvre des mesures
nécessaires pour concrétiser
rapidement cette réforme
majeure ».

*Message du Président de la République,
S.E Paul BIYA, à la nation, le 31 décembre 2017.*

S.E. Paul BIYA
Président de la République du Cameroun



Philemon Yang
Premier Ministre, Chef du Gouvernement



Ousmane Alamine Mey
Ministre de l'Economie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)



Paul Tasong
Ministre Délégué auprès du MINEPAT
chargé de la Planification



Jean Tchoffo
Secrétaire Général du MINEPAT

07

Changements climatiques
**Transformer
le handicap en
opportunités**



09

Cameroon-Switzerland
**3.4 Billion FCFA to
boost infrastructures
and renewable energy**



12

Guichet performance
**Installation du Comité
national de sélection
2018**



19

Coopération
**Regards croisés entre
le PNDP et le PACV**



EDITORIAL

06 Toujours à l'écoute

06 Always listening

NOS PARTENAIRES EN BREF

08 AFD : a new face at the helm of the French Development Agency (AFD) in Cameroon

ESPACE MINEPAT

10 Front commun contre l'instabilité

11 Coopération : la BAD examine le Document de stratégie pays

ACTUALITÉS

12 Guichet performance : installation du Comité national de sélection 2018

13 Guichet performance : c'est parti pour l'édition 2018

14 Radios communautaires : les personnels et les comités de gestion formés

15 MINAS - PNDP : supervision conjointe

15 PDPP III : suivi-évaluation à l'Est

16 IRIC : le PNDP valide son UV

16 Infrastructures : pour une amélioration constante des microprojets

17 Résilience à l'Extrême-Nord : les municipalités en conclave

FOCUS

18 Guinée Conakry : le PNDP en Benchmarking

PNDP EN CHIFFRES

20 Etat de mise en oeuvre au 2nd trimestre 2018

DOSSIER

22 Gestion des doléances et des plaintes : le PNDP à l'écoute des bénéficiaires

23 Management of complaints : Benakuma, expertise at the service of conflict resolution

24 Dibang : PNDP causes defaulters to face their crimes

25 Kumbo : PNDP gives a receptive ear to project execution conflicts

26 Barndaké : la voix de la majorité l'emporte

27 Dembo : un prestataire rétabli dans ses droits

28 Garoua 2^e : la régularité de la procédure scrutée

29 Lolodorf : l'impatience d'un jeune Bagyéli résorbée

30 Njimom : no complaint is considered useless at PNDP

31 Okola : PNDP wears the shoes of the complainant

32 Yabassi : PNDP, always prompt in providing lasting solutions

33 Tubah : PNDP, the hope of local communities

34 Bikok : all the actors in Public Contract execution must be satisfied

35 Sa'a : an important exercise in the services of PNDP

36 PNDP, the solution provider

36 Baschéo : l'intransigeance des procédures de marchés rappelée

37 Pitoa : la communication extirpe l'incompréhension

38 Nyété : concertation collégiale privilégiée

39 Adamaoua : l'inquiétude des agents enquêteurs dissipée

40 L'avis de l'Expert

NOUVELLES DES RÉGIONS

42 Est : la précision du bistouri

43 East : Pro-ADP data base updated

43 South : the Council Development Plan validated in Oveng

44 Sud : évaluation du partenariat avec les communes et remise des kits informatiques

44 Centre : le PNDP en synergie avec les sectoriels des différents ministères

45 Centre : le Guichet performance du PNDP lancé

46 Littoral : le PNDP procède à la réception provisoire des forages à Yabassi

Directeur de la Publication

Marie Madeleine Nga

Rédacteur-en-chef

Jacques Messi

jmbala@pndp.org

Comité éditorial

Alphonse Boyogueno, Georges Nkani, Isaac Ekeme, Emmanuel Elimbi, Charles Boube, Frédéric Bandon, Peter Elangwe.

Equipe de rédaction

Paul Charlot Elomo, Stéphan Kapto, Rachel Njaya, Perrier Fouelefack, Sylvestre Chegue, Bella Mbappou Stéphane, Hervé Nyama, Joséphine Edwige Bika, Marius Zeh Akono, Augustin Bitchick, Hamadou Ousman, Louvier Kindo, Alain Mazda, Ngo Nouck Anne-Marie, Nnoux A Bol Viviane Claire, Donald Assembe.

Adamaoua

Nana Maadjou, Suzie Nzepang, Bernard Oumarou Sali.

Centre

Rostand Embolo, Yves Mballa, Maxwell Ekame, Willy Azebaze.

Est

Claudine Ashetkuemun, Samuel Bite'e Nti, Elysée Olinga Ateba.

Extrême-Nord

Antoine Degem, Thomas Biangue.

Littoral

Sylvestre Chegue, Hervé Effa, Nancy Gaëlle Adoube, Babouma Ngo Baya Sophie.

Nord

Peguy Batchanou, Ahmadou Souleymanou, Casimir Tekela.

Nord-Ouest

Bruno Daniel Nkandjo, Yannick Peguy, Pascal Kolo.

Ouest

Boniface Megouo, Diouf Wangbara, Duplex Demanou Sakam.

Sud

Florent Hugues Bessala, Abel Wandji, Elisabeth Nzuno.

Sud-Ouest

Atenchong David Nkem, Marie Bebe Nga, Alexandre Atangana.

Secrétaire de rédaction

Paul Charlot Elomo

Mise en page

Lordric Kako

Impression

Sopecam

Tirage

5000 exemplaires

Abonnements

lesechos@pndp.org

Cellule Nationale de Coordination

BP 660 Yaoundé-Cameroun

Email : pndp@pndp.org

Site web : www.pndp.org

Tél.: +237 222 213 664

Fax: +237 222 213 663

Toujours à l'écoute / Always listening

Par Marie Madeleine Nga

La troisième phase du PNDP en cours de mise en œuvre, est une phase de consolidation et de pérennisation des acquis. Un accent est mis sur l'appropriation par les bénéficiaires de la démarche d'implémentation des actions de développement local. Ainsi, l'autonomisation des communes est une préoccupation constante au programme. Cela suppose pour le PNDP, au-delà de toutes actions et activités courantes, d'asseoir davantage le mécanisme de redevabilité sociale, dont un des socles repose sur l'écoute active. Dans ce sens, le programme accorde une attention plus accrue aux doléances, requêtes et plaintes de toutes natures liées à la mise en œuvre de ses activités.

Le mécanisme de gestion des doléances et des plaintes participe de cette construction qui permet d'avoir des retours sur certaines actions menées sur le terrain. Si les canaux sont diversifiés, la volonté traduite en action d'ouvrir un numéro vert, le 8567, gratuit, offre la possibilité d'élargir les capacités de réception des doléances, accroissant ainsi le champ de réaction. C'est un défi que nous avons commencé à relever et qui sera constant dans le champ de la décentralisation et du développement, qui a vu naître le ministère de la Décentralisation et du Développement local dont nous saluons hautement l'arrivée. ■

Nous restons à votre écoute.



The 3rd phase of PNDP which is being implemented is a phase of consolidation and sustainability of achievements. Attention is focused on the ownership by beneficiaries of the steps of implementation of local development actions. Also, the empowerment of councils is a constant pre-occupation of the program. That means, above all current actions and activities, PNDP has to further implant the mechanism of social accountability, with active listening being one of its stands. In this light, the program places special attention on complaints and queries of all nature and forms but linked to the implementation of its activities.

The mechanisms for the management of complaints and queries helps in the construction process which permits to have feedback on some field actions and activities. If the systems are diversified, then they will manifested. By opening up a toll free number, 8567, it provides a possibility to enlarge and expand the capacities of receiving complaints, and also increases the chances for reaction. Its a challenge that we have started raising and which will remain permanent in the decentralization and development sectors where-in the Ministry of Decentralization and local Development was created and which we greatly salute its coming. ■

We remain at your disposal.

Changements climatiques

Transformer le handicap en opportunités

Les perspectives d'un environnement sain ont été au centre d'une réflexion entre experts et partenaires au développement.

« Le Cameroun face aux défis du changement climatique : quel bilan des actions d'adaptation et d'atténuation dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie depuis l'accord de Paris de 2015. Quelles implications pour le citoyen ? ». Tel est le thème de la conférence organisée le 1^{er} juin 2018, par l'Agence française de développement (AFD), en son siège à Yaoundé.

Les défis de l'adaptation aux changements climatiques sont multiples, dans un monde en proie à de nombreuses mutations climatologiques. Françoise Ngono, jeune exploitante agricole, propriétaire de 10ha de cacao et panéliste à cette conférence, mesure déjà l'impact des changements climatiques sur sa cacaoyère du fait du dessèchement des plants, causé par l'allongement de la saison sèche. Un problème que le professeur Armathé Amougou, directeur de l'Observatoire sur les changements climatiques, qualifie, pendant l'échange, de « phénomènes nouveaux ». En l'occurrence, les feux de brousse et d'autres facteurs qui créent des problèmes dont le coût n'est pas évalué. « Ces facteurs et bien d'autres, à l'instar du dérèglement du calendrier agricole entraînent, la baisse des rendements, la perte de motivation qui conduit inexorablement à l'exode rural » selon Georges Nkani, spécialiste socio-environnemental du Programme national de développement participatif (PNDP). Autant d'éléments que les différents diagnostics réalisés par le PNDP, permettent d'identifier dans les plans communaux de développement.

Des pistes de solutions existent déjà au PNDP à travers le Projet de gestion durable des terres (PGDT) qui s'est achevé et le projet de Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+), en cours de réalisation. La même dynamique se décline au ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER)



qui, comme l'indique Jean Paul Ndioro, point focal changements climatiques au sein de ce ministère, a réorganisé tous ses projets pour intégrer cette problématique. Mais, qu'il s'agisse des pistes ouvertes à l'échelle du PNDP ou de celles préconisées à un niveau plus élevé par l'Etat, à travers le ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature et du Développement durable (MINEPDED), la question majeure du financement est centrale. Pour preuve : 27,132 milliards de FCFA sont nécessaires pour la mise en œuvre de la Contribution déterminée nationale (CDN), élément intégrateur de la stratégie nationale climat du Cameroun, selon Timothée Kagombe, coordonnateur national CDN-Cameroun. « Plus que la question du financement, c'est celle de l'accès à l'information et du partage de celle-ci qui est primordiale », de l'avis de Théodore Nsangou, directeur général de Electricity development corporation (EDC).

EDC, se préoccupe d'ailleurs de recueillir l'information utile à la production des débits d'eau pour les barrages, mais les données ainsi transformées en informations peuvent être utiles

à une "cacaocultrice" comme Françoise Ngono, pour une anticipation des risques cultureux. D'où la nécessité de multiplier les échanges d'informations, de faire descendre l'information au niveau des producteurs en parlant leur langage, pour que la question des changements climatiques cesse d'être une affaire savante réservée aux seuls initiés.

La combinaison de ces facteurs et bien d'autres permet d'envisager, « les Changements climatiques comme une opportunité de développement, l'occasion de moderniser notre agriculture, notre élevage » d'après Pr. Amougou. L'enjeu pour le Cameroun reste et demeure donc celui de l'adaptation qui permet de prolonger la vision et l'ancrage d'atténuation qui est celui de la REDD+. Pour toutes ces démarches, qu'elles soient en cours ou projetées, il est question de se mettre ensemble, de se sentir tous responsables car, comme le dira Christian Yoka, directeur de l'AFD-Cameroun, en guise de conclusion « Le coût de l'inaction à regarder un bateau couler, c'est qu'on finit tous par couler ». ■

AFD

A new face at the helm of the French Development Agency (AFD) in Cameroon

Benoît Lebeurre is expected to use his rich experience with the AFD to raise the flag of the institution higher in terms of its economic strives.



The new director of the French Development Agency (AFD) in Cameroon, Benoît Lebeurre who took office in August 2018 has as principal missions to maintain the good works of his predecessor, and step up economic relations between the Agency and its partners. He replaces Christian Yoka who has spent two years as director of the Agency.

Holder of a graduate degree in specialized studies and international business lawyer, Benoît Lebeurre started his professional carrier in the private sector precisely at the Indosuez Bank where he was in charge of risk management at the international division for Africa, America and Latin America.

The new Director is not a novice in the Agency; he has a rich experience with the AFD of about 27 years. He joined the French Development Agency in 1991 as chargé d’Affaire

and has spent most of his carrier in Africa.

Benoît Lebeurre was in Cameroon between 1995 and 1997 as head of the PROPARGO office in Douala. He later moved to Tunisia as Project Manager from 1998 to 2001, General Manager of the Guyane Financial Corporation for Development (SOFIDEG) in Cayenne, from 2001 to 2004.

He has worked as Director of the French Development Agency in Chad, 2004 – 2007, and in Ghana, 2007 – 2010.

Benoît Lebeurre offered his services at the Head Office of the French Development Agency for four years where he was head

Benoît Lebeurre start precisely at the Indosuez Bank where he was in charge of risk management at the International division for Africa, America and Latin America.



of the Europe pool at the department of external relations and partnerships, in charge of relations between the AFD and the European Union Commission comprising the European Investment Bank

Benoît Lebeurre is coming from Togo where he headed the French Development Agency in the country. He is thus coming with a rich experience to Cameroon for the second time but this time as Director of the French Development Agency based in Yaounde. ■

Cameroon-Switzerland relationship

3.4 Billion FCFA to boost infrastructures and renewable energy

The two parties have jointly agreed on how the funds will be injected into the economy to reduce social disparities.

The Minister of the Economy, Planning and Regional Development, Alamine Ousmane Mey on the 9th of June 2018 in his Ministry, presided the second session of the orientation committee and follow up of agreements related to the use of funds from the reconversion of Cameroon's debts towards the Swiss government.

The aim of the meeting that came after their first session on March 14, 2018 was to map out modalities of how the funds will be used, which type of projects are expected to benefit from the different tenders that will be launched and how the tenders shall be presented to the public.

Two main sectors shall benefit from the amount which are the renewable energy sector and infrastructures that will boost the private sector. The 3.4 Billion FCFA is going to go a



long way to reduce social disparities especially in the private sector.

During the session, it was agreed that councils are eligible to present projects in that light for sponsoring same as public and private enterprises and other institutions who conforms to the modalities.

The cancellations of the debts of Cameroon reconverting it to finance development projects in the country falls within the framework of the sustainable development goals in its 7, 8, and 18 objectives. ■

Appui aux réfugiés

130 millions de dollars pour améliorer le quotidien

La problématique des réfugiés dans les régions de l'Est, l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord où la majorité d'entre-eux sont logés demeure préoccupante.

Signataire de la plupart des principaux accords internationaux concernant les réfugiés, le Cameroun abrite aujourd'hui sur son territoire plus de 360 000 réfugiés en provenance de la République Centrafricaine et du Nigéria. Ce nombre qui s'est accru depuis 2004 inclut environ 10 000 nouveaux arrivants depuis le début de l'année 2018.

C'est pour répondre à cette problématique que le Cameroun a élaboré une stratégie appelée « *lettre politique de développement* ». La mise en œuvre de celle-ci nécessite des caractéristiques communes à l'instar d'un mécanisme de ciblage commun et d'une base de données unique sur les bé-

néficiaires ; un mécanisme commun de gestion des doléances afin de renforcer l'engagement citoyen.

C'est dans ce cadre que s'est tenu le 19 juin 2018, l'atelier de validation des outils nécessaires à l'opérationnalisation de la lettre de développement du Cameroun à l'égard des réfugiés. Atelier conduit par le haut-commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés et la Banque mondiale en présence du ministre de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du territoire et du haut-commissaire assistant en charge des opérations.

Selon la directrice des Opérations de la Banque mondiale, Elisabeth

Huybens, cette intervention se fera à travers quatre projets, tous destinés à l'amélioration des conditions de vie des réfugiés et des populations hôtes. Il s'agit du Programme national de développement participatif, du Projet filets sociaux, ainsi que du Projet de renforcement de la performance du système de santé et appui à la réforme de l'éducation. L'autre motif de satisfaction de la Banque mondiale réside dans l'approche de soutien du Cameroun aux réfugiés qui répond aux besoins complexes des réfugiés et de leur communauté d'accueil en proposant des solutions intégrées et multi-sectorielles. ■

Coopération

Front commun contre l'instabilité

L'amélioration des conditions de vies des populations des régions septentrionales au centre des échanges entre le Cameroun, l'Union européenne et l'Organisation des Nations-Unies.

Le 18 mai 2018 le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT) a reçu dans son cabinet, la directrice des Opérations de la Banque mondiale, Elisabeth Huybens, qui était accompagnée de S.E. Hans Peter Schadeck, ambassadeur, chef de Délégation de l'Union européenne et de Allegra Maria Del Pilar Baiocchi, coordinatrice du système des Nations-Unies au Cameroun.

Les échanges entre les parties ont porté sur la stratégie pour le Relèvement et la consolidation de la paix (RCP) dans les régions du septentrion et de l'Est du Cameroun. En vue de répondre efficacement aux exactions de la secte Boko Haram et les effets de la crise socio politique en République Centrafricaine dans ces régions.

A cet effet, Alamine Ousmane Mey a annoncé que cette importante stratégie fera l'objet d'une présentation

officielle, après l'approbation du Cadre de redevabilité mutuelle. Tout en rappelant que le gouvernement est preneur de toute action de communication nationale, afin de sensibiliser l'opinion publique internationale, tous les acteurs soucieux d'apporter leur soutien au Cameroun dans cette cause.

Il s'agit de soutenir et de consolider le facteur paix en mettant l'accent sur l'accélération de la réalisation effective des actions de développement économique et social, ayant un impact direct sur la vie des populations, en particulier des jeunes influencés par les messages véhiculés par les sectes terroristes.

Le ministre a annoncé que cette importante stratégie fera l'objet d'une présentation officielle après l'approbation du Cadre de redevabilité mutuelle.

Ces actions concernent: l'accès aux opportunités économiques ; la fourniture des services sociaux de base; l'amélioration du financement du développement local; l'amélioration de la qualité et de la rapidité de la passation des marchés publics ; la construction, la réhabilitation et l'entretien des infrastructures ; la promotion d'un environnement propice au développement du secteur privé et la relance du commerce transfrontalier. ■



Coopération

La BAD examine le Document de stratégie pays

C'était du 29 mai au 6 juin 2018, au cours de l'atelier de lancement de la revue à mi-parcours, combiné à la revue de la performance du portefeuille 2018.



Durant neuf jours, la mission de la Banque africaine de développement (BAD) au Cameroun, conduite par son représentant pays, a procédé à l'examen à mi-parcours du Document de stratégie pays (DSP) 2015-2020 du Cameroun et une revue de la pertinence de l'efficacité de son portefeuille en 2018.

Plus spécifiquement, il s'agissait pour la BAD et le gouvernement du Cameroun de procéder à une évaluation des avancées réalisées dans la mise en œuvre des méthodes d'intervention de la banque entre 2015 et 2020. D'analyser la pertinence à mi-parcours et d'identifier les éventuelles inflexions à y apporter au regard des défis et priorités nationales. Car il faut rappeler

que, le double choc économique et sécuritaire auquel le Cameroun est confronté est largement contenu dans une économie nationale résiliente basée sur sa diversité.

Le ministre Alamine Ousmane Mey, s'est réjoui de la confiance et de l'excellence des rapports qui existent entre les deux parties. Ce qui se traduit par les importants accords de prêt signés avec la BAD au lendemain des assemblées annuelles du groupe de la Banque africaine de développement à Busan en Corée du Sud, d'environ 30 milliards de francs CFA, pour le financement potentiel de la construction du pont sur le fleuve Logone entre Yagoua et Bongor. Soit, 21,86 milliards de FCFA sur le guichet BAD et 7,79 milliards sur

le guichet FAD. Avec ces prêts, le portefeuille du Cameroun compte désormais 23 opérations pour un montant global de près de 900 milliards de F CFA.

Ces actions démontrent le rôle prépondérant que joue cette institution dans l'accompagnement du pays vers l'atteinte de ses objectifs d'émergence définis par le chef de l'Etat à l'horizon 2035. Vision dont les piliers s'appuient sur le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE): renforcer les infrastructures sectorielles pour une croissance durable et inclusive ; renforcer la gouvernance sectorielle pour l'efficacité des investissements. ■

Guichet performance

Le Comité national de sélection 2018 installé

Les nouveaux membres auront la charge de sélectionner les lauréats de cette nouvelle édition très courue.

Dix membres ont été désignés par le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT), Alamine Ousmane Mey, pour conduire le processus de sélection devant permettre de primer les communes les plus méritantes dans le cadre de l'opération Guichet performance du PNDP.

Sous la houlette de David Abouem A Tchoyi, président dudit comité, qu'assiste Marie Madeleine Nga, vice présidente et par ailleurs Coordonnateur national du PNDP, on retrouve des représentants d'instances de premier plan engagées dans le processus de décentralisation. On peut ainsi citer Etienne Owono Owono, directeur des col-

lectivités territoriales, Sylvie Siyam Siwe du FEICOM, Nyisseng Aoudou du ministère des Finances (MINFI), Essama Embolo, maire de la Commune de Soa (département de la Mefou-et-Afamba), Robert Ondoua, représentant de la société civile. Les rapports des travaux sont assurés par la cellule suivi-évaluation du PNDP conduite par son responsable national, Alphonse Boyogueno, qu'assistent Fouelefack Perrier et Stéphane Bella Mbappou. Comme lors de la précédente

Comme lors de la précédente édition, les membres de ce Comité devront s'atteler à conduire avec rigueur le processus de sélection sur l'ensemble du territoire national.

édition, les membres de ce comité devront s'atteler à conduire avec rigueur et de manière méthodique le processus de sélection sur l'ensemble du territoire national. 10 équipes techniques régionales appuieront le CNS dans cette lourde et délicate tâche. Le rappel de la délicatesse de la tâche leur a été fait au cours de la cérémonie d'installation présidée, au nom du MINEPAT, par le secrétaire général, Jean Tchoffo, président du comité national d'orientation et de pilotage (CNOP) du PNDP. ■



Guichet performance

C'est parti pour l'édition 2018

Dans la région du centre, toutes les Collectivités territoriales sont en course.



Le processus devant conduire à la désignation des communes les plus méritantes, dans le cadre de l'opération Guichet performance, a officiellement démarré ce 7 mai 2018 à l'hôtel Azur de Yaoundé. C'est à la faveur de la tenue de la 21^e session extraordinaire du Comité national d'orientation et de pilotage (CNOP) du Programme national de développement participatif (PNDP). Cette session a permis aux membres statutaires du CNOP de procéder à la validation des critères définis pour l'édition 2018 du Guichet performance. Une édition qui comporte un certain nombre d'aménagements, puisqu'il a fallu « capitaliser l'édition 2017 en améliorant le mode opératoire et les critères de sélection », comme l'explique Alphonse Boyogueno, responsable national suivi-évaluation au PNDP.

Pour cette nouvelle édition, les communes ne seront plus en compétition par catégories, suivant l'approche de l'édition 2017 qui ne concernait que les catégories

3 et 4 selon le décret N°2015/406 du 16 septembre 2015 fixant les indemnités et autres avantages des exécutifs et conseils des Collectivités territoriales décentralisées. Autre innovation, déjà annoncée en 2017, c'est l'instauration de la prime de la « meilleure progressivité ». Il s'agit ici de primer la commune ayant la moyenne et la différence de score la plus élevée d'une édition à l'autre du Guichet performance dans une région donnée. D'un montant de 25 000 000 FCFA, elle permettra de récompenser les bonds faits par une commune d'une année à l'autre.

Si les domaines d'évaluations ne changent globalement pas, leur bonification connaît quelques

Il s'agit ici de primer la commune ayant la moyenne et la différence de score la plus élevée d'une édition à l'autre du Guichet performance dans une région donnée.

modifications avec une plus grande pondération dans les domaines de la transparence, de l'appropriation de la démarche PNDP, et de la gestion budgétaire et comptable. Quelques-uns des critères d'évaluation, dans chacun de ces domaines ont souvent aussi changé. C'est à la majorité des membres présents que les critères d'évaluation de cette édition ont finalement été adoptés. Au vu de la liesse, de l'effervescence et de l'engouement de la précédente édition, nulle doute que les communes lauréates devront batailler dur pour conserver les places chèrement acquises l'an dernier. ■



Radios communautaires

Les gestionnaires formés

Production et animation des tranches d'antenne et entretien des équipements étaient au menu de la formation.

C'est pour forger les esprits et asseoir les connaissances utiles au fonctionnement harmonieux, efficace et efficient des radios communautaires, que le PNDP a réuni une centaine de participants, personnels de radios et membres des comités de gestion, du 29 avril au 4 mai 2018 à l'Evêché d'Edéa, pour une formation dans le cadre du projet radios communautaires financé sur fonds C2D. La cérémonie officielle a été présidée, au nom du préfet du département de la Sanaga-Maritime, par le premier adjoint préfectoral, qu'assistaient entre autres, le Coordonnateur national du PNDP et l'évêque du diocèse d'Edéa.

Pendant près d'une semaine, la Voix du Mont Djim (Galim-Tignère), la Voix de la plaine (Magba), la Radio Mebougewa (Atok), la Radio Mboanz (Angossas), la Radio Nkul Endom (Endom), la Radio Tingling (Pitoa), la Radio Mahol Ma Messondo (Messondo) et la Radio Nku Nnam (Olamze) ont été "délocalisées" à Edéa le temps d'un renforcement des capacités efficient, durable et pérenne. Chaque radio était représentée par son chef de chaîne, cinq animateurs et techniciens, ainsi que trois membres du Comité de gestion. A leurs côtés, on retrouvait les points focaux communication des huit communes d'implantations des radios réhabilitées dans le cadre de ce projet, mais également les chargés de communication des Programmes d'appui à la formation professionnelle (AFOP) et d'Amélioration de la compétitivité des exploitations familiales agropastorales (ACEFA). Deux programmes financés par l'Agence française de développement (AFD), sur fonds du Contrat désendettement et développement (C2D), qui sont parties prenantes à



la convention de partenariat pour la production et la diffusion de programmes radiophoniques sur le développement, dans le cadre de ce projet.

Le projet radios communautaires du PNDP, a permis la réhabilitation de huit radios et la création de 12 autres pour le compte des communes, dans les 10 régions. Le Sud-Ouest et le Nord-Ouest bénéficient des radios Twin Lakes Community Radio à Bangem, Voice of Nony à Nkor, Alou Community radio et Wum Community. Celles-ci ont été formées sur le même modèle une semaine avant la rencontre d'Edéa. Pour garantir la durabilité de ces importants outils au service du développement, deux sessions de formation ont été envisagées dans le cadre du projet. La première s'est tenue au mois de décembre 2017 sur l'ensemble des sites des 12 radios créées et des huit réhabilitées. Pour ces dernières, il s'agit des radios communautaires

réhabilitées de Tchatibali, Labar et Maga (Extrême-Nord), FM Demsa de Gaschiga (Nord), Dang University radio (Adamaoua), Radio Mbang (Est), Dschang University radio (Ouest) et Radio Maria (Littoral). Les capacités des acteurs ont été renforcées dans la production et l'animation des programmes radiophoniques, l'entretien des équipements et bien d'autres thématiques qui vont permettre à ces radios de jouer pleinement leur rôle « *d'amplificateur des efforts de développement des populations rurales et des couches défavorisées* ». Les studios de Radio Maria, partenaire du PNDP, ont été ouverts aux participants pour les exercices pratiques. S'agissant des Comités de gestion, ils repartent avec une meilleure compréhension de la nécessité pour la radio d'être portée par la communauté pour garantir sa pérennité. ■

MINAS - PNDP

Supervision conjointe

Le respect des procédures et le professionnalisme ont été présentés aux acteurs de mise en œuvre du Plan de développement des peuples pygmées (PDPP III).

Du 17 au 20 avril 2018, a été organisé à Mbalmayo, département du Nyong et So'o, région du Centre, un atelier régional de coordination, de suivi-évaluation et de renforcement des capacités opérationnelles des acteurs de mise en œuvre du Plan de développement des peuples pygmées (PDPP III) des régions du Centre et du Sud. La rencontre visait, entre autres, à passer en revue le suivi-évaluation des microprojets réalisés, le renforcement des capacités opérationnelles des acteurs dans la mise en œuvre des activités du PDPP 3, le suivi-évaluation du plan d'action par les chefs Services d'Actions Sociales (SAS), à travers une périodicité des rencontres claire-

ment définie. Marie Madeleine Nga, Coordonnateur national du PNDP, a présidé la rencontre en présence de Nyambi Dikosso III, directeur de la solidarité nationale et du développement social au ministère des

Affaires sociales (MINAS). Dans son intervention, Marie Madeleine Nga a exhorté les participants à plus d'ardeur au travail en insistant sur les valeurs d'aptitude, d'attitude et de respect des procédures. ■



PDPP III

Suivi-évaluation à l'Est

42 participants, parmi lesquels les 17 chefs de service de l'action sociale (SAS), huit leaders bakas, les délégués départementaux et le délégué régional du ministère des Affaires sociales, les cadres de la cellule régionale du PNDP-Est, se sont retrouvés, autour du Coordonnateur national, Marie Madeleine Nga, du directeur de la solidarité nationale et du développement social au ministère des Affaires sociales (MINAS), Nyambi Dikosso III du 24 au 27 avril 2018 à Bertoua. C'est à la faveur de l'atelier de renforcement des capacités des SAS sur les outils de mise en œuvre du Plan de développement des peuples pygmées (PDPP III) et d'éducation citoyenne. L'activité devait permettre d'évaluer la mise en œuvre des activités de chaque SAS. Une exigence qui découle de la dernière mission d'évaluation du niveau de mise en œuvre des activités du PDPP par les services centraux du MINAS et la Cellule nationale de coordination du PNDP. Celle-ci a révélé la

nécessité d'une concertation avec les SAS pour leur rappeler l'éthique et la probité dans la gestion des fonds mis à leur disposition.

En outre, l'arrivée de nouveaux SAS et de nouveaux délégués départementaux explique la nécessité de renforcer les capacités de ces acteurs dans le cadre de la mise en œuvre du PDPP/

PNDP. Ceux-ci ont été désignés par arrêtés n°0010/MINAS du 26 décembre 2017 portant nomination des responsables dans les unités techniques opérationnelles et n°0004 et n°0005/MINAS du 26 décembre 2017 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du MINAS. ■



IRIC

Le PNDP valide son Unité de Valeur

La coopération décentralisée était au menu d'échanges riches entre experts à Yaoundé, les 2 et 3 mars 2018.

Ya-t-il un modèle unique ou unifié de coopération décentralisée Nord /Sud ou Sud/Sud ? Quelles peuvent être les pistes possibles pour permettre une coopération décentralisée porteuse pour les Collectivités territoriales décentralisées (CTD) camerounaises ? Des questionnements et bien d'autres qui ont jailli à l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC) autour du thème «*Quelle coopération décentralisée pour une émergence réussie du Cameroun en 2035 ?*». Aux côtés des enseignants Pascal Messanga Nyamding, Remy Mbida, Yves Mandjen ; Samuel Ntye Ntye, représentant du Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (FEICOM) et Georges Nkami, spécialiste socio-environnemental du PNDP, ont brossé l'état des lieux de la coopération décentralisée au Cameroun, face à un auditoire dense composé des étudiants du Master coopération internationale, action humanitaire et développement durable de l'IRIC et de certains maires.

Cette rencontre a permis de poser un regard critique sur la coopération décentralisée, de ressortir l'impli-



cation forte de l'Etat, à travers ses structures d'intervention. Elle a aussi permis d'outiller les magistrats municipaux et les étudiants, afin qu'ils puissent avoir des arguments pour promouvoir les CTD.

Pour Georges Nkami, il s'agit de travailler à donner des ingrédients qui assureront un partenariat gagnant-gagnant en vue de la valorisation des actifs du terroir. C'est ce à quoi s'attèle le PNDP depuis sa première phase de mise en œuvre en 2004. Grâce, entre autres, à l'élaboration des Plans communaux de développement (PCD), véritable boussole pour la commune, l'informatisation de la gestion comptable et budgétaire à travers le progiciel SIM_ba, la mise en place d'instruments pour l'engagement

citoyen, avec des enquêtes de satisfaction comme le Scorecard ou encore le mécanisme de gestion des doléances et des plaintes à travers le numéro vert 8567. «*L'assemblage de ces outils permet de s'inscrire dans la bonne gouvernance, idéale et utile pour la coopération décentralisée* » a souligné Georges Nkami.

L'auditoire a été invité à s'approprier l'ensemble des outils jusque-là mis en œuvre par l'Etat, à travers ses différents démembrements, pour consolider une stratégie de coopération décentralisée efficace et faire une meilleure exploitation des éléments de marketing territorial. Tout ceci pour une coopération décentralisée effective et réussie. ■

Infrastructures

Pour une amélioration constante des microprojets

Tous les acteurs, y compris les Collectivités territoriales décentralisées, sont appelés à travailler en synergie.

«*Harmoniser les données des microprojets, des études de faisabilité et de revue des microprojets à problèmes, afin d'être en conformité avec les procédures de maturation et de gestion des contrats du Programme*». C'est sur cette thématique que l'ensemble des cadres régionaux, en charge des infrastructures (CCI) dans les cellules régionales du PNDP, se sont retrouvés, du 1^{er} au 12 juin 2018 à Nkol Afamba, autour des différents responsables de la Cellule nationale de coordination (CNC) du PNDP.

Au cours de cette rencontre, de nombreux rappels ont été faits sur le processus de maturation des projets, la gestion et le suivi des contrats, les procédures à problèmes. Les données des microprojets et des études de faisabilité ont également fait l'objet d'une plus grande harmonisation. Afin de garantir de constantes améliorations dans la réalisation des microprojets pour le compte des communes, des débats constructifs ont ouvert des pistes de solutions pour une meilleure exécution des études de faisabilité. Il est attendu des CCI, plus

que par le passé, une plus grande diligence dans la disponibilité de l'état des microprojets exécutés ou en cours d'exécution au cours de la phase 3 du PNDP. La remontée systématique d'informations sur l'état des microprojets à problèmes, une meilleure utilisation des fiches de synthèse des dispositifs d'entretien des ouvrages sont autant d'articulations au centre des discussions. Des échanges denses, riches et constructifs pour l'unité Infrastructures du PNDP. ■

Résilience à l'Extrême-Nord

Les municipalités en conclave

Elles réfléchissent aux solutions adaptées aux diverses menaces sécuritaires et climatiques dont elles font régulièrement l'objet, des solutions adaptées leurs seront apportées.

Ouvert par le tout nouveau ministre de la Décentralisation et du Développement local (MINDDEVEL), Georges Elanga Obam, l'atelier organisé dans cette région en proie aux effets de la secte terroriste Boko Haram et les rudesses du changement climatique fait suite à une précédente rencontre organisée à Yaoundé, les 26 et 27 janvier 2018 sur le même thème. Dans son propos, le MINDDEVEL a exprimé la reconnaissance du gouvernement aux différents acteurs impliqués dans la faisabilité de cette activité qui vise à "consolider les acquis des projets à impacts rapides du Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunal (FEICOM) avec notamment la maturation et la recherche de financements des projets suivant les spécificités des bailleurs de fonds et différents guichets de financement. Ce qui, à en croire le ministre, « *donnera corps aux treize prescriptions du chef de l'Etat en matière de décentralisation au Cameroun* ».

Du premier atelier, il était apparu que la distance, qui sépare cette région de Yaoundé, limitait l'accès aux informations sur les opportunités de financement des partenaires nationaux et internationaux. Il avait donc été convenu de la mise sur pied d'un

programme pour le financement par le FEICOM des projets à impacts rapides dans ces collectivités. 289 projets dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de l'approvisionnement en denrées alimentaires et de la lutte contre les changements climatiques ont été financés sur ce guichet à hauteur de 4,5 milliards de FCFA.

L'atelier, mis en œuvre par le Programme national de formation aux métiers de la ville, a été élaboré par l'ambassade de France au Cameroun, le FEICOM et la Cellule d'appui à l'ordonnateur national du FED, avec le soutien de l'Union européenne, du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), de l'Agence française de développement (AFD), de Care Internationale, du Programme national de développement participatif (PNDP) et des Communes et villes unies du Cameroun (CVUC), instance faîtière des communes.

Cette activité de renforcement des capacités des cadres communaux en charge des projets des 47 communes de la région de l'Extrême-Nord et de la Communauté urbaine de Maroua, est une réponse gouvernementale pour le relèvement de cette partie du pays en proie à une crise

sécuritaire qui a entraîné une situation de vulnérabilité prononcée, notamment avec l'extension de la pauvreté, la déperdition scolaire, la fracture sociale et générationnelle, les tensions communautaires et la faible connexion avec le reste du pays. Ce que n'a pas manqué de souligner Robert Bakary, Délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Maroua, dans son mot de bienvenue.

Dans leurs propos, l'ambassadeur de France au Cameroun, Gilles Thibault, et le chef de Délégation de l'Union européenne, Hans-Peter Schadek, ont tour à tour justifié leur implication dans cet effort de relèvement par le souci des partenaires au développement d'accompagner le Cameroun dans la résolution des problèmes vécus dans cette région. Ils ont ainsi salué les réalisations obtenues grâce au PNDP sur fonds du Contrat de désendettement et de développement (C2D) et du Fonds fiduciaire d'urgence (FFU) pour l'Afrique avec des enveloppes respectives de 3 et 6,6 milliards de FCFA pour le financement de 26 projets de mares artificielles et pistes rurales. ■



Guinée

Le PNDP en Benchmarking

L'expérience camerounaise dans le domaine du développement local a été partagée avec un programme similaire en mai 2018.

La mission camerounaise qui s'est déployée en Guinée a eu l'occasion d'échanger et de partager avec les autorités guinéennes sur les éléments de coopération utiles tant au Programme d'appui aux communautés villageoises (PACV) de Guinée, qu'au PNDP du Cameroun. Le 18 mai 2018, la mission camerounaise a rencontré Bouréma Condé, ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation (MATD) en Guinée. Ce dernier a fait part à la délégation camerounaise du feedback positif qu'il a reçu de la mission effectuée par le PACV au Cameroun au mois d'avril 2018.

Au cours de cette séance de travail, à laquelle ont pris part l'équipe du PACV et les plus proches collaborateurs du ministre, les échanges ont porté sur le déroulement du voyage d'échange du PNDP, la capitalisation des activités du PACV et son rôle dans le développement local. Au terme de cette rencontre, Bouréma Condé a émis le souhait, avec l'appui de

la Banque mondiale, que les échanges entre les deux programmes se poursuivent au-delà des deux voyages d'échanges qui ont été effectués. Le 14 mai 2018, la mission avait déjà échangé avec le Dr Condé Yamori, secrétaire général du MATD, sur le montage institutionnel du PACV.

La partie camerounaise était composée de Marie Madeleine Nga, Coordonnateur national du PNDP, Zoutene Doufene du ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT), Mout Estelle du ministère de la Décentralisation et du Développement local (MINDDEVEL), Georges Nkami, responsable socio-environnemental et Isaac Ekeme, formation

Au terme de cette rencontre, Bouréma Condé a émis le souhait que les échanges entre les deux programmes se poursuivent au-delà des voyages d'échanges qui ont été effectués.

et développement des capacités au PNDP et le coordonnateur régional du PNDP Centre, Rostand Embolo.

En rappel, depuis 2017, la Banque mondiale a mis en place une plateforme d'échanges et de partage d'expériences entre programmes de développement participatif intervenant dans trois pays africains. Il s'agit du PNDP au Cameroun, du PACV en Guinée et du Projet pôle de développement de la Casamance (PPDC) du Sénégal. Ces programmes, quasi similaires dans les objectifs et le mode opératoire, bénéficient de l'appui financier et technique de la Banque mondiale. ■



Regards croisés entre le PNDP et le PACV

Les deux organismes ont eu des échanges fructueux durant une visite de terrain dans la région de Labé.



Au-delà du volet protocolaire lié aux audiences chez le ministre de l'Administration du territoire et son secrétaire général, la délégation camerounaise, présente en Guinée du 13 au 19 mai 2018, est allée toucher du doigt la mise en œuvre concrète des réalisations du Programme d'Appui aux Communautés Villageoises (PACV) dans ce pays. Une visite rendue possible grâce à la plateforme d'échanges et de partage d'expériences, mise sur pied par la Banque mondiale, entre programmes de développement participatif intervenant dans trois pays africains – Cameroun-Guinée-Sénégal.

De nombreuses articulations ont meublé le séjour de la délégation camerounaise en Guinée. Une visite de courtoisie a été rendue au gouverneur de la région administrative de Labé, ainsi qu'au préfet de céans. Les échanges ont porté sur l'apport du PACV dans le développement des localités du

gouvernorat et du département.

Les communes rurales de Hafía et de Popodara ont accueilli la mission camerounaise. La première qui est une commune rurale ayant bénéficié de l'intervention du PACV depuis 2011, fait partie des communes pilotes dans lesquelles le Budget participatif (BP) est mis en œuvre. La rencontre avec les acteurs et bénéficiaires de la Commune rurale de Popodara a été l'occasion d'apprécier la mise en œuvre du suivi-évaluation participatif (SEP) et l'utilisation du BP pour la réalisation du budget de la commune. Tous ces échanges ont permis d'apprendre de l'expérience d'un programme comme le PACV, en matière de décentralisation et de développement local.

Il faut retenir, entre autres, que la démarche de mutualisation des communes en Guinée est une démarche d'intercollectivité, mise en place lorsque plusieurs

communes d'un même territoire partagent un projet commun. Si au Cameroun par contre, on parle d'intercommunalité pour évoquer le regroupement des communes, il reste que la manière de faire est presque identique.

Au terme de ce voyage d'échanges, on note la forte similitude entre le PACV et le PNDP dans leur mode opératoire en matière d'accompagnement des communautés. On retient aussi que le suivi évaluation participatif (SEP), tel que développé dans le cadre du PACV, permettrait d'améliorer les interventions du PNDP, qui s'est engagé au cours de sa troisième phase à densifier l'engagement citoyen à travers l'accompagnement à la mise en œuvre des solutions endogènes.

En rappel, la Guinée compte huit gouvernorats, 33 départements et 303 communes rurales. ■

Etat de mise en œuvre au 2nd trimestre 2018

Tableau 1 : Situation des études de faisabilité selon l'état de mise en œuvre, le bailleur et la région

Région	ETAT DE MISE EN ŒUVRE																C2D2	C2D3	IDA	FED
	Approuvé au COMES				Achevé				En cours				MP identifié							
	C2D2	C2D3	IDA	FED	C2D2	C2D3	IDA	FED	C2D2	C2D3	IDA	FED	C2D2	C2D3	IDA	FED				
AD	11			38							96						11		96	38
CE			41								49				88				178	
EN	2		80		2		48	49			3						2		131	
ES							552													
LT			52				20				26				15				113	
NO			42				44				12									
NW			116			12	78				1				9			12	195	
OU			34				10				51								95	
SU			48				27				16								91	
SW			81				30				16				2				129	
Total	13	0	494	38	2	12	809	49	0	0	270	0	0	0	114	0	13	12	1028	38

Tableau 2 : Situation du processus d'élaboration/actualisation des PCD dans les communes au cours de la 3^{ème} année de la 3^{ème} phase du PNDP

Niveau avancement de la planification	Région										Total
	AD	CE	EN	ES	LT	NO	NW	OU	SU	SW	
Actualisation											
Non démarré			14	16	11					19	60
En cours	4	18	6	12	08	02	14	04	02	6	76
PCD approuvé au COMES	1	1		03	04	02	17	03	03		34
PCD validé par le préfet							03				03
Suspendu											
Total	5	19	20	31	23	04	31	10	05	25	173
Elaboration											
Non démarré				02	05	04	03		04	06	24
En cours											
PCD approuvé au COMES											
PCD validé par le préfet											
Suspendu											
Total				02	05	04	03		04	06	24

Tableau 3 : Répartition des agents communaux selon la fonction, la situation actuelle et la région

Région	Agents financiers			Agents de développement		
	En Poste	Poste vacant	Contractualisé	En Poste	Poste vacant	Contractualisé
AD	19	2	19	18	3	18
CE	54	10	11	57	7	7
EN	46	1	40	46	1	42
ES	33	0	5	33	0	7
LT	22	1	13	22	1	15
NO	20	1	8	18	3	12
NW	34	0	30	34	0	25
OU	35	5	33	31	9	29
SU	23	7	12	27	2	11
SW	25	0	15	24	1	19
Total	311	27	186	310	27	185

Figure 1: Microprojets (phase 2 et 3) selon l'état de mise en œuvre

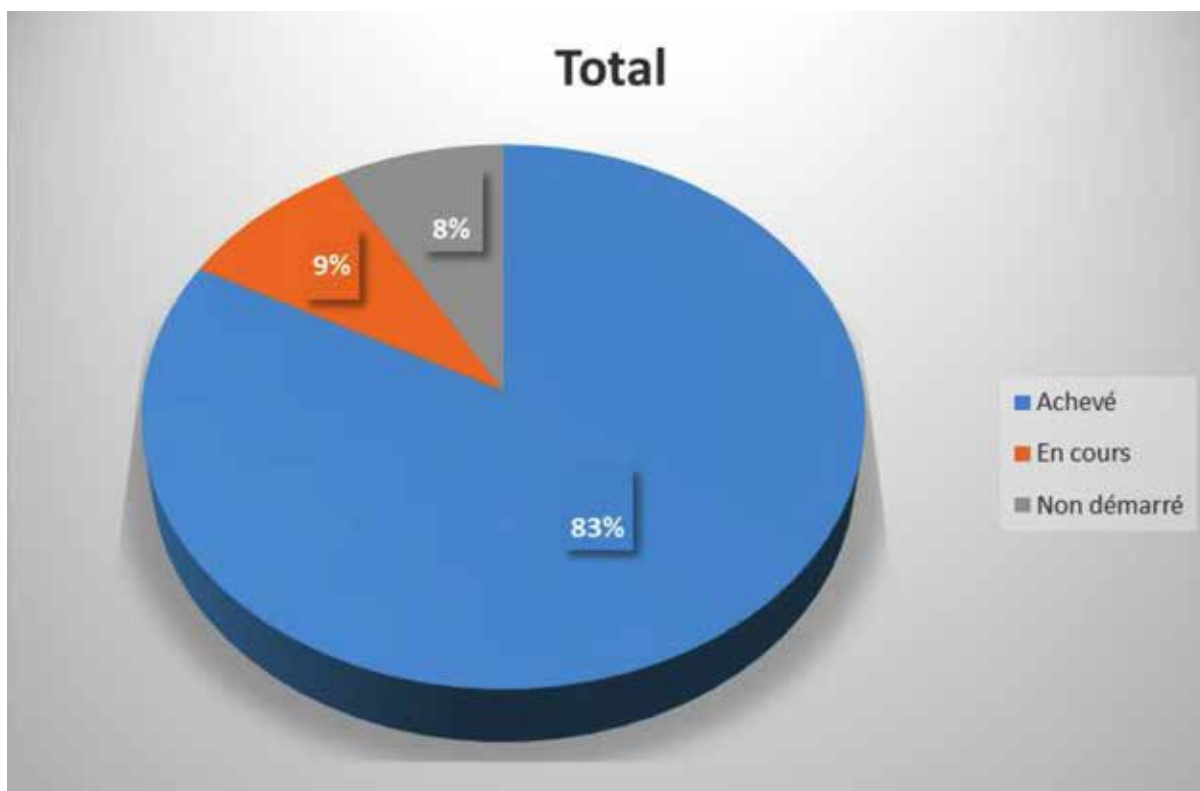


Tableau 4 : Domaines d'accompagnement des jeunes ouvriers de l'opération HIMO en vue de leur insertion socio-professionnelle

Sites		Domaines d'accompagnement				
		AVEC	Sensibilisation	Profilage	Formation	Insertion
FFU	Hommes	1 671	51 074	1 388	670	478
	Femmes	887	21 888	1 471	650	423
	Total	2 558	72 962	2 859	1 320	901
C2D	Hommes	709	36 735	1 294	1 274	965
	Femmes	439	21 303	515	473	359
	Total	1 148	58 038	1 809	1 747	1 324
TOTAL	Hommes	2 380	87 809	2 682	1 944	1 443
	Femmes	1 326	43 191	1 986	1 123	782
	Total	3 706	131 000	4 668	3 067	2 225

Tableau 5 : Implémentation du progiciel SIM_ba

Progiciel	Région										Total
	AD	CE	EN	ES	LT	NO	NW	OU	SU	SW	
Communes ayant le progiciel SIM_ba installé	21	70	47	33	34	21	34	40	29	25	354
Communes à jour dans la production des états financiers (certificat mensuel, balance, compte gestion et compte administratif)	18		45	23	12	18	29		22	17	184

Gestion des doléances et des plaintes

Le PNDP à l'écoute des bénéficiaires

En composant gratuitement le 8567, les bénéficiaires, partenaires, prestataires et divers acteurs ont un moyen privilégié pour poser leurs problèmes.



N° VERT 8567

Le PNDP dispose d'un numéro vert



Non-paiement présumé des agents enquêteurs d'un OAL en charge de l'actualisation d'un Plan communal de développement (PCD), indisponibilité des fonds pour le fonctionnement d'un comité de pilotage, non sélection d'une entreprise... Ce sont autant de doléances, que le PNDP reçoit régulièrement et auxquelles des réponses sont apportées avec une certaine diligence.

Cette démarche s'inscrit généralement dans le cadre de la gestion des doléances et des plaintes, qui vise à prendre en compte les problèmes et requêtes de divers acteurs qui interagissent avec le programme. Il s'agit à travers cela, de promouvoir la bonne gouvernance et fluidifier la communication entre ces entités. Bénéficiaires, prestataires, organismes d'appui local, en charge de l'élaboration du PCD, personnel communal, sectoriels, employés des prestataires. Tous avaient déjà la possibilité de saisir le PNDP par écrit, par Mail, Sms.

A la faveur de la mise en oeuvre de la 3^e phase du PNDP, il a fallu réfléchir aux moyens d'élargir ces canaux de transmission des différentes requêtes et doléances.

D'où la mise en place du numéro vert du PNDP, le 8567. Gratuit, il permet de saisir le programme à tout moment, en tout temps et en tout lieu pour toute sollicitation. Le dossier de cette édition ouvre la voie à une meilleure connaissance de ce numéro.

Il s'agit manifestement d'un pas en avant dans cette phase de consolidation et de pérennisation des acquis du PNDP. Accroître l'écoute active envers les différentes parties prenantes pour une appropriation plus grande des processus. Gouvernance et transparence, recevabilité sociale sont quelques-uns des concepts qui trouvent, à travers le numéro vert, une matérialisation pratique.

Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest en passant par le Nord-Ouest et le Sud-

Ouest, chacune des requêtes, plaintes qui sont transmises sont systématiquement enregistrées et envoyées à l'unité ou l'acteur opérationnel à même d'y apporter une réponse ou une solution. Dans cette dynamique, le Programme veille à respecter les standards et valeurs en la matière. Il s'agit notamment de la transparence, de l'équité, de la traçabilité, de l'anonymat et de la protection des plaignants, de la probité et de la célérité. Sur ce dernier point, le mode opératoire mis en place avec le numéro vert vise à apporter des réponses diligentes en fonction de la nature de la plainte. Toutes les requêtes ne seront pas forcément en lien avec le travail du PNDP, mais ce sera déjà un palier franchi de pouvoir prêter une oreille attentive aux doléances de divers acteurs, partenaires ou prestataires engagés dans le vaste chantier du développement local. ■

Benakuma

Expertise at the service of conflict resolution

PNDP successfully resolved a discord between a government official and a contracting enterprise.

Officials of a contracting company in the Benakuma council, Menchum Division of the North West region were opposed to a Divisional Delegate of the Ministry of Public Contracts over the refusal by the delegate to sign the "verbal process" of the final reception of micro projects executed by the enterprise.

All efforts by the contracting enterprise, to cause the delegate to sign the documents failed, and they were left with the option to write to the National Community-Driven Development Program, PNDP for intervention.

The complaint from the enterprise was received at the North West Regional Coordination Unit on the 25th of October 2017 and transferred for examination at the right quarters immediately.

The bone of contention was on an infrastructure project signed under the contract, which according to the contractor

was duly executed and pending the approval of a Divisional Delegate of the Ministry of Public Contracts for final reception.

The officials of the Regional Coordination Unit displayed their high level skill of mastery in management of complaints before providing a satisfactory response to the complainant.

The unit worked together with the contractor in assembling all the documents required to show proof of termination of contract, and in the same light, helped the company to prepare all the necessary documents for payment which were immediately forwarded to the National Coordination Unit of the PNDP in

The officials of the Regional Coordination Unit displayed their high level skill of mastery in management of complaints before providing a satisfactory response to the complainant.



Yaounde for payment to be done on the accounts of the C2D scheme.

Worth noting is the fact that the Benakuma Council went operational in 1996 covering a surface area of 1050 sq km a total population of 50 384 inhabitants as per 2005 general population and housing census. It was created on the 25th of November 1993 relating to the creation of Urban and Rural Council in Cameroon. The Council area corresponds to the Menchum valley Sub Division, Menchum Division in the Nord-West Region of Cameroon. ■





Dibang

PNDP causes defaulters to face their crimes

The organization identifies the exact origin of problems and proposed concrete solutions to resolve them.

There is no problem without an origin, and no matter the cause of the problem solutions are always available. The best way to start solving a problem is to identify where it emanated, why it was raised and those responsible for the situation.

All regional problems resulting from public contract at the PNDP passes through the Regional Coordination Unit which is the organ specialized in handling such disputes.

The Centre Regional Coordination Unit of PNDP proved its capabilities recently when it handled a complaint

from an individual consultant related to the payment of a technical, social and environmental feasibility study he did on an infrastructure project in the Dibang council.

The complainant requested the services of PNDP experts to intervene and cause the Dibang council to proceed with the payment.

Upon receiving the complaint, the first point was to identify the source of the dispute and after thorough verifications, it was noticed that the fault was at the level of the Dibang council where the mayor and the council accountant had not

endorsed the cash transfer order.

After a series of negotiations spearheaded by PNDP, the mayor of the Dibang Council signed the order but the accountant could not signed with reasons that the accounts for that period had been closed.

At press time, the case was still pending at the Dibang council city created in 1983 in the Nyong and Kelle Division of the Centre region with a surface area of 575 km² with a population of 12 368 habitants spread over 29 villages. ■



Kumbo

PNDP gives a receptive ear to project execution conflicts

Complainants who tabled their problems at the North West Regional Coordination Unit were satisfied with the way it was handled.

Officials of the Regional Coordination Unit of PNDP for the North West received a complaint from one Divisional Delegate of Public Works for Bui in the North West region on the 03rd of April 2018 about a refusal to pay the bills of a contractor who constructed shops and business warehouses in the Kumbo Council.

The enterprise had earlier complained to the Divisional Delegate for Public Works that after executing his contract, payment is yet to come.

The Regional Coordination Unit listened to all the different parties in their complaints at each stage providing them with a platform to express their worries freely without any pressure.

Further explanations on the terms of the contract and justification documents were received from the complainant and re examined at the level of the coordination unit.

The listening ear given by PNDP officials went a long way to lessen the stress of the complainants and placed hope of getting a solution in the near future.

After examining the complaint at the level of the region, the file of the service provider was forwarded to the national Coordination Unit in

The listening ear given by PNDP officials went a long way to lessen the stress of the complainants and placed hope of getting a solution in the near future.

Yaounde for onward evaluation and possible payment of his dues within the framework of the clearance of commitment on the second phase of the C2D financing scheme.

Located in the Bui Division of the North West region with a surface area of 650 Km², the Kumbo council was created in 1977 and counts over 127,538 inhabitants spread over 43 villages. ■



Barndaké

La voix de la majorité l'emporte

Les membres du Comité villageois de concertation (CVC) de la localité de Nakong, département de la Bénoué, ont fait entendre leur voix à travers une plainte au mois d'avril 2017.

Dans la commune de Barndanké (région de la Bénoué), certaines populations de Nakong, l'une des zones de forte densité de cette localité de 700 Km², contestent la légitimité des membres du bureau du comité villageois de concertation dudit village. Le coordonnateur régional du PNDP, saisi de la plainte, va plaider pour l'organisation d'une nouvelle assemblée générale électorale, afin d'élire un nouveau bureau accepté de tous, ceci en présence du maire, du sous-préfet de l'arrondissement de Mayo-Hourna, unité administrative de cette commune. La voix des populations de ce village, ainsi que les besoins qui sont les leurs, ont été pris en compte, permettant ainsi de redonner de la vitalité à ce comité. Pour rappel, le comité dont il est question ici, est une des instances opérationnelles de mise en

œuvre du Programme d'appui à la sécurisation et à la gestion intégrée des ressources agropastorales (PASGIRAP), financé par l'AFD sur fonds du Contrat désendettement et développement (C2D). Ce Programme est placé sous la maîtrise d'ouvrage conjointe du ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER) et du ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (MINEPIA). Le PASGIRAP a été conçu en 2013 pour répondre aux problèmes cruciaux de dégradation continue des terres et des pâturages, de celui de l'accroissement des conflits fonciers et agropastoraux qui engendrent au Nord-Cameroun une baisse de la productivité agricole, pastorale et un appauvrissement de la population, surtout en milieu rural.

Sur recommandation de l'AFD, la

composante 1 de ce Programme, «Appui aux instances de concertation spatiale», vise l'appui aux cadres de concertation locaux dans les 20 communes et les 200 villages sélectionnés à l'intérieur des communes (10 villages par commune en moyenne), pour l'élaboration participative au niveau des terroirs villageois et communaux des plans d'utilisation, de gestion et d'amélioration des ressources agro-pastorales. La conduite de ces actions, dans chaque village passe par le dynamisme du comité de concertation villageois. ■



Dembo

Un prestataire rétabli dans ses droits

Il souhaitait l'harmonisation des éléments de procédures contractuelles.



Dembo, une des 12 communes du département de la Bénoué, dans la région du Nord Cameroun, a été créée en 1993. D'une superficie de 750 Km², la commune compte 70 villages. C'est dans une localité de cette commune que le marché relatif à la réalisation d'une infrastructure est en cours de passation.

L'entreprise retenue pour réaliser les travaux a adressé une plainte au maire, maître d'ouvrage, en mettant la Cellule régionale en copie,

pour ce qu'elle considère comme une injustice. En effet, l'entreprise fait remarquer qu'il y a une différence entre le nombre de jours contractuels prévus dans la demande de cotation et celui figurant dans la lettre commande. Sur le plan de la procédure pourtant, la durée ne devrait pas varier d'un document à l'autre.

Pour résoudre ce problème, une séance de travail s'est tenue avec le prestataire et le maire. A l'issue de la rencontre, le recours du

prestataire a été jugé recevable et un avenant administratif pour régularisation a été proposé. Par ce règlement diligent d'un point de procédures, l'entreprise évite de se retrouver dans une situation inconfortable au moment de réaliser la prestation. Car si ce problème n'avait pas été perçu à temps et des solutions appropriées trouvées, grâce au dispositif de gestion des doléances, l'incidence financière, aurait pu porter un gros préjudice à l'entreprise. ■

Garoua 2^e

La régularité de la procédure scrutée

Un prestataire ayant soumissionné se plaint de la régularité du processus.



La réalisation d'un projet dans la commune de Garoua 2^e suscite la colère d'un des prestataires qui a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2018, pour la réalisation d'infrastructures au sein de cette commune créée par décret présidentiel N°2007/117 du 24 avril 2007. D'une superficie de 160 km², elle est située dans le département de la Bénoué, région du Nord Cameroun.

Alors que le processus en est encore à sa phase de sélection, le responsable d'une petite et moyenne entreprise qui a soumissionné adresse une plainte au chef d'antenne de l'Agence de



régulation des marchés publics (ARMP) relative à la violation de l'article 91 alinéa 5 du décret n°2018/366, qui régit l'ouverture des plis hors délai et en séance privée de la demande de cotation

N°010 BIS/DDC/C-A-GRA2/CRPM/2018. Saisi récemment du dossier, la Cellule Régionale du PNDP s'est rapprochée de l'ARMP pour lever l'équivoque et faire parler uniquement la procédure. ■

Lolodorf

L'impatience d'un jeune Bagyéli résorbée

Le jeune homme, qui transmet sa doléance, dans le cadre du Plan de développement des peuples pygmées (PDPP), ambitionne d'être une élite chez les siens.

Elève en classe de terminale A dans un lycée de la commune de Lolodorf, qui compte 27 villages bantous et 23 hameaux pygmées, dans le département de l'Océan, région du Sud, un jeune issu des populations pygmées Bagyéli s'est plaint d'entrevoir ses espoirs et ses rêves anéantis. Ce dernier a émis une doléance dans laquelle il s'inquiète du retard dans le paiement des frais de concours d'entrée à la police pour l'année 2017. La requête a été transmise à la Cellule régionale de coordination du PNDP au Sud. Instruit par le coordonnateur régional pour des éclairages rapides, le cadre régional en charge des aspects sociaux environnementaux du PNDP a initié une rencontre pour faire la lumière sur ce problème.

Des instructions ont été données au chef service d'action sociale

du ministère des Affaires sociales (MINAS) pour accélérer le processus d'inscription des jeunes des différentes localités pris en charge dans le cadre du Plan de développement des peuples pygmées (PDPP). On a pu se rendre compte que l'un des points de blocage résidait dans la difficulté du SAS à procéder aux inscriptions des différents candidats retenus pour présenter ce concours. L'inscription a finalement pu se faire, même si le candidat n'a pas été retenu. On retient toutefois que quatre candidats, pris en charge par le PDPP dans la région du Sud ont pu être admis.

Le PDPP a pour objectif de veiller à ce que le processus de développement engagé favorise le respect total de la dignité, des droits de la personne et la culture des peuples autochtones. Initialement mis en œuvre dans

neuf communes de la région du Sud (Akom II, Nyété, Campo, Bipindi, Lolodorf, Lokoundjé, Djoum, Mintom et Oveng) pendant la première phase du projet, le PDPP s'est étendu au total dans 31 communes pendant la deuxième phase dont trois dans la région du Centre, onze dans la région du Sud et dix-sept dans la région de l'Est. Il est mis en œuvre sur la base des plans d'action élaborés à la suite d'un diagnostic participatif et structuré, en plus d'un dispositif de coordination et de suivi évaluation, autour de cinq composantes à savoir la citoyenneté, l'éducation, la santé, l'agriculture et la gestion des produits forestiers non-ligneux, le dialogue intercommunautaire et la sécurisation foncière. ■



Njimom

No complaint is considered useless at PNDP

Problems poorly presented are taken into consideration and given a perfect direction.

The execution of projects is often characterized by ups and downs, misunderstandings and shortcomings. But all these can be settled through proper management if only the different stakeholders master the various steps of their commitments.

Most often, some contractors or service providers turn to forget or ignore basic deadlines in the execution of their projects which in the long run affects them.

Some service providers too fail to follow up and put pressure on contractors to respect obligations especially in terms of treatment of files for financial transactions.

Some crises usually arise mainly because of suspicious on the side of one party doubting the works of the other. A perfect example is in the Njimom municipality in the Fouban Sub-Division of the West region of Cameroon, created in 1960 and constitutes 25 villages with a population of about 47.000 people, where a local support organ (OAL) of the locality of Maghait, filed in a complaint against the process of selection and classifying OALs in the council area.

According to the OAL, there was a mix up in the planning process which could discredit them in the classification. So they requested that

PNDP scribes should step in and suspend the exercise.

The complaint was received at the level of the Regional Coordination Units for the West which immediately discovered that the complainants were acting on suspicious, and was schooled to understand that there is no need for panic.

At the end of the exercise the said OAL was ranked first in two councils, and that alone resolved the problem without need for alarm. ■





Okola

PNDP wears the shoes of the complainant

Complaints received at PNDP are treated with the same magnitude without discrimination.

No complaint is more important than the other at the National Community-Driven Development Program. All are treated with the same vision, that of finding a lasting solution and prevent further similar problems.

PNDP puts itself in the place of the complainant so as to better understand his plights and get the best solution to the complaint.

A contracting company in the Okola municipality, which carried out a contract in the hydraulic sector, has been waiting for the council payment of the public procurement to no avail.

Aware of the dexterity of PNDP in handling conflicts, the company

filed in a complaint at their Centre Regional Coordination Unit to act as referee in resolving the affair.

The same day the complaint was received at the unit, it was channelled to the right quarters for examination and follow up. Without discrimination or favoritism, the PNDP experts examined the file at all the levels concerned and discovered that some documents were blocked at the level of the council.

The council was immediately contacted and urged to liberate the files blocking the payment of the public procurement related to the project. The complainant who received the document deposited but at the National Coordination

Unit of the PNDP and again without creating a scene, the documents were channelled to the Regional Coordination Unit for the Centre.

The management of the company was flattered by the way his case was handled at PNDP and though it was still under processing, there was a sigh of relief and hope to meet the end of the tunnel.

This council was created in 1952 is made up of 74 villages with a surface area of 605 Km² harbors a population of 66.651 inhabitants. It is situated in the Lekie Division of the Centre region. ■



Yabassi

PNDP, always prompt in providing lasting solutions

Complaints received from outside parties are treated carefully and in record time.

A contracting company in the Yabassi Council of the Littoral region will live to praise officials of the Regional Coordination Unit of the PNDP for the Littoral for the peaceful resolution of its problem within a very short timeframe.

The company had written to the PNDP complaining of a crisis in the execution of an infrastructure contract in the localities of Ndokati, Bonepoupa, Nyamtam, Ndogmissambe and Solle related to the construction of water drills and gardens.

The company actually had an issue with the Yabassi council up to the point that the mayor had

to terminate the execution of the contract and reject the payment of the first bill related to the contract.

Dissatisfied with the decision from the mayor, the management of the company brought up the problem to the Regional Coordination Unit of PNDP for Littoral.

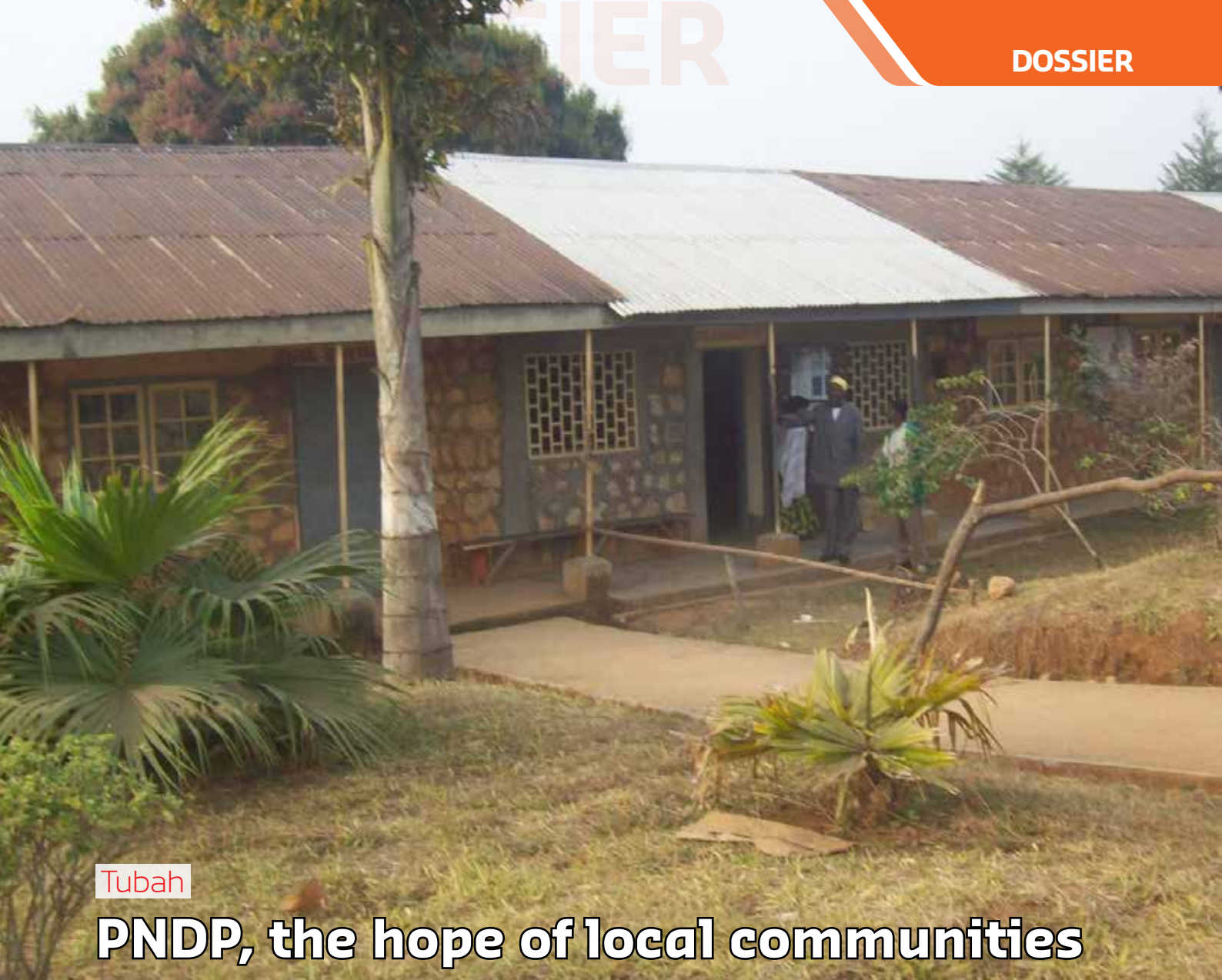
Despite the complexity of the situation, the complaint file deposited for examination was transferred to the competent bodies that upon reception went to work immediately with the aim of providing a lasting solution and in record time.

After due consultations and investigations, a decision from the Regional Coordination Unit was

taken to the satisfaction of both parties.

The decision to terminate the contract taken by the mayor of the Yabassi council was asked to be endorsed by the company while payment of the first bills of the company as requested was ordered to be executed taking into consideration the level of work done so far.

The Yabassi council it should be recalled is located precisely in the Nkam division with a surface area of 3080 Km² constituting 48 villages. It was created in 1985. It has a population of 14.865 inhabitants. ■



Tubah

PNDP, the hope of local communities

There is no better way to settle disputes involving various parties than inclusive dialogue.

The execution of a major electrification project in Kwighe, in the Tubah Sub division (North West region), went on well but along the line some accounts were not visible. It was not clear whether or not representing community contributions to the smooth execution of the project had been reimbursed.

The complaint from the community addressed to the Regional Coordination Unit of the PNDP for the North West was to verify if the program had paid back to the council what the community is due.

According to the complaint, accounting documents were not visible to clarify the situation.

The Regional Coordination Unit

of the PNDP for the North West received and acknowledged receipt of the complaint on the 29th of June 2018.

Knowing very well that the complaint can raise serious conflict between the community and the council and which could affect further project executions, the Regional Coordination Unit did not hesitate to invite the Kwighe Community to meet with officials of the Tubah Council in view of dialoguing and sorting out the situation amicably.

By asking the community to meet with and request for proofs, the PNDP confirmed the fact that they had actually paid the dues representing community contributions to the project.

The unit facilitated the resolution of the problem through dialogue which is one of the best options of complaint resolutions at PNDP. Officials of the Tubah Council were equally cautioned to receive the community and give a listening ear to their worry.

The response from the Regional Coordination Unit of the PNDP for the North West went a long way to reduce the anger and frustration from the entire Kwighe Community.

The Tubah Council is located in the Tubah sub division (Mezam division). It was created in 1992 with a surface area of 450 Km² and a population of about 65.000 inhabitants. ■

Bikok

All the actors in Public Contract execution must be satisfied

The role of PNDP is not only to ensure that projects are duly executed but the satisfaction of those concerned is top priority.



When a stakeholder in the project execution chain is not satisfied, the worry is shared with the National Community-Driven Development Program, PNDP. It has thus become a priority for the program to see into it that every actor in the procurement chain is satisfied.

Special attention goes to complaints management. In the Bikok council of the Centre region, an enterprise which executed a project in the Hydraulic sector faced difficulties receiving payment and had to file in a complaint.

The written complaint was well received at the Regional Coordination Unit of PNDP and immediately channeled to the right quarters for examination. The complainant, who successfully executed the project, wanted his dues to be paid.

Experts of the Coordination unit did their verifications and came out with findings that the project was effectively executed and the documents for payment filed in which was rejected and returned since they were incomplete.

The enterprise was then notified

of the situation of his payment with motives on why the file was rejected. After taking cognizance of the situation, the complainant became relaxed and was now fixed on the steps to take for a definite solution to the problem.

Disputes of this nature are common in the Bikok council, created before independence in 1959, with a surface area of 350 km² and a total population of 20.000 inhabitants. The council is located in the Mefou and Akono Division of the Centre region and has 57 villages. ■

Sa'a

An important exercise in the services of PNDP

The National Community-Driven Development Program is ready to put in all to satisfy the warring factions.



No structure or individual has ever presented a problem to PNDP and fails to receive a positive response. Even when the file is not at the level of the PNDP, measures are taken to direct the complainants to the right quarters.

This is because the satisfaction of the parties at discord is equally the joy of the PNDP and provides level grounds for the continuation of its activities.

This was proven in June 2018 when a consultant who carried out feasibility studies on the technical, social and

environmental aspects related to an infrastructure project in the Sa'a Council of the Centre region waited for his payment from the council officials in vain and had to contact PNDP for intervention.

On the 20th of June 2018, the complainant filed in a complaint against the council at the services of the Centre Regional Coordination Unit.

Experts at the unit received the complaints and immediately sought to find out where the problem laid. Their finding led to the discovery that the consultant who did the

studies filed in an incomplete file for payment.

He was simply made to understand that the problem is not at the level of the council but coming from his documents which were not complete. The regional Coordination Unit then asked him to complete his file for payment to be done according to the terms.

It was a happy end and both parties were called upon to be vigilant in treating contract files at their various levels. ■

Mbiame

PNDP, the solution provider

No one or structure brings a problem and returns without a solution no matter the complexity of the situation.

It was with great joy that the management of a contracting company left the services of PNDP in the North West region after tabling a complaint against a Divisional Delegate, of a Ministry of Public Works for Bui.

The complaint indicated that the Divisional Delegate refused to sign the "verbal process" of reception of a micro project in the Mbiame Council of the Bui Division, thereby preventing the contractor from completing his job.

The micro project concerned the construction of taps in the municipa-

lity. The contracting enterprise, after failing to convince the Divisional Delegate turned to the PNDP for intervention.

A complaint to that effect was received at the North West Regional Coordination Unit of PNDP, and the experts immediately set to seek for solutions to the situation. The refusal by the Divisional Delegate to sign the verbal process actually was a stumbling block in the payment process of the contractor.

Officials of the Regional Coordination Unit of the PNDP after examining the situation opted to assist the

contracting enterprise in assembling all its documents and instructed that payment be done within a very short period of not more than one week.

The principal beneficiaries of the micro project are inhabitants of the Mbiame council in the Bui Division of the North West region. The council was created in 1995 with a surface area of 575 Km² and a population of about 49.000 inhabitants spread across 48 villages. ■

Baschéo

L'intransigeance des procédures de marchés rappelée

Des opérateurs économiques contestaient alors les pénalités de retard à eux imputées.

Lorsque les travaux de réalisation de cinq puits pastoraux s'achèvent dans la localité de Bila Bakossi dans la commune de Baschéo, département de la Bénoué (région du Nord), les établissements en charge de cette prestation ne se doutent pas un seul instant qu'ils ont maille à partir avec les procédures de passation des marchés. Ainsi, lorsqu'il leur est rappelé que des pénalités de retard seront appliquées à la réalisation des puits pastoraux, ils s'en insurgent et saisissent l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP) au mois d'avril 2017. La doléance vise à contester les pénalités de retards qu'on leur impute. La séance de travail qui va suivre entre l'ARMP, la Cellule régionale de coordination du PNDP-Nord, le maire, va permettre de confirmer l'irréversibilité du recours du prestataire d'une part, et de lui apporter la preuve, séance tenante et justificatifs à l'appui, du bien-fondé de l'application des pénalités dans le décompte à payer d'autre part.

Les parties en présence ont certainement noté, le prestataire en premier, l'importance lorsqu'on s'engage dans les démarches d'accès à la commande publique, d'une lecture attentive et rigoureuse du contrat, mais aussi et surtout d'une bonne connaissance de la

procédure des marchés.

Pour rappel, les puits pastoraux sont des ouvrages qui permettent aux éleveurs de pouvoir abreuver le bétail, lequel sera à même de pouvoir aider à labourer les champs. ■



Pitoa

La communication extirpe l'incompréhension

La fluidité des échanges facilitée par la Cellule régionale de coordination Nord a permis de lever les quiproquos.

Mai 2017, la Cellule régionale de coordination du Nord (CRC) reçoit une doléance d'un prestataire, précédemment adressée au maire de la commune de Pitoa et relative au paiement du décompte final des travaux de construction d'un magasin de stockage au sein de ladite commune. Selon la direction de cette entreprise, le dossier serait retenu au niveau du receveur municipal. Conformément au circuit défini pour le traitement des requêtes au PNDP, la doléance est transmise au coordonnateur régional qui instruit le cadre chargé des infrastructures du suivi de ce dossier. C'est cette démarche proactive qui permet d'identifier, après recoupement et saisine du maire et du receveur municipal que le dossier de paiement de ce prestataire n'était pas complet. L'attention du receveur municipal a été attirée sur la nécessité d'éviter de retenir un dossier de

paiement qui est incomplet. L'idéal consiste toujours à le retourner au prestataire pour corrections des manquements. Dénouement finalement heureux, puisque le 15 mai, le prestataire a été payé.

Cette doléance et la réponse qui en ressort ouvre la compréhension sur un cas typique de communication grippée. On est effectivement là face à deux acteurs qui se seraient très vite entendus si le message avait été clairement envoyé, avec l'assurance d'un feed-back qui rassure sur le décodage dudit message. Du temps qui aurait certainement été gagné pour

L'idéal consiste toujours à le retourner au prestataire pour corrections des manquements. Dénouement finalement heureux, puisque le 15 mai, le prestataire a été payé.

permettre à la commune de jouir rapidement des bénéfices qu'un magasin de stockage permet d'engranger. Car, faut-il le rappeler, la zone du grand-nord, régulièrement soumise à une forte sécheresse une bonne partie de l'année a besoin de ce type d'ouvrage ainsi que les agriculteurs qui souhaitent conserver leurs denrées et éviter toute spéculation sur les prix. Ce qui permet au passage à la commune de percevoir des taxes qui vont constituer la ressource pour des projets d'investissements. ■



Nyété

Concertation collégiale privilégiée

La disponibilité des frais de fonctionnement du Comité de pilotage de suivi de la réalisation du Plan communal de développement au centre d'une requête.



C'est en décembre 2013, que le Plan communal de développement (PCD) de la commune de Nyété, dans le département de l'Océan (région du Sud), a été actualisé pour la dernière fois. Cinq ans après, comme il est d'usage, son actualisation s'impose pour prendre en compte les nombreux changements intervenus sur le quinquennat.

C'est dans cette phase d'actualisation qu'une doléance de l'un des membres de l'exécutif communal a saisi le PNDP pour s'inquiéter de la non disponibilité des fonds du Comité de pilotage de suivi de la mise en œuvre du PCD de

la commune de Nyété. Car le suivi de la mise œuvre du PCD est assuré par un Comité de pilotage qui a besoin d'un minimum de ressource pour garantir le suivi efficace de l'élaboration d'un document qui va constituer la matrice des actions de développement de la commune sur les cinq prochaines années. En réponse à sa requête, il lui a tout simplement été demandé de se rapprocher du maire en vue d'une concertation préalable à la mise en œuvre de toute activité. La commune de Nyété, créée le 24 avril 1995, compte 28 villages et s'étale sur une superficie de 2117 km². C'est au sein de cette commune qu'on retrouve l'importante société de

production de l'hévéa (HEVECAM) qui y a son siège social.

Pour rappel, le PCD est un document qui ressort les atouts, les potentialités, mais aussi les besoins de tous les villages et localités dans tous les secteurs de la vie économique et sociale. Ce document est la principale boussole de l'exécutif municipal pour la conduite du développement local. Le maire et son équipe s'y réfèrent constamment en vue d'identifier, au gré des opportunités, la localisation des investissements sur la base des besoins exprimés. ■

Adamaoua

L'inquiétude des agents enquêteurs dissipée

Le doute sur la bienveillance de l'organisme de la société civile (OSC) chargée de réaliser l'enquête sur Scorecard dans neuf communes de l'Adamaoua a été levé.



La notion de « *dialogue citoyen* » et la description du mécanisme qui l'illustre, est une exigence importante dans la mise en œuvre d'un Programme de développement à l'exemple du PNDP. Il s'agit, à travers ce mécanisme, de densifier l'implication des populations bénéficiaires, en créant et renforçant la confiance, la transparence et la redevabilité à travers l'information permanente et instantanée du public. Pour la mise en œuvre de ce dispositif, dont la gestion des doléances et des plaintes est un axe fort, des instances existent tant au niveau du Programme, qu'au niveau communal.

Le Scorecard est l'une de ces instances de dialogue au niveau communal. Il s'agit d'une enquête de satisfaction qui permet au citoyen de donner son avis sur la qualité des services publics.

Pour la mise en œuvre de cette opération dans neuf communes de la région de l'Adamaoua (Dir, Djohong, Mbé, Meiganga, Ngan'Ha, Ngaoundal, Ngaoundéré III, Nyambaka et Tibati), des agents enquêteurs ont été recrutés par une organisation de la société civile (OSC) qui a contractualisé avec le Programme pour l'exécution de cette prestation. Ce sont ces enquêteurs qui ont exprimé leur mécontentement le 14 mars 2017 à

la Cellule régionale de Coordination du PNDP. Le retard accusé par l'OSC dans le paiement de leurs salaires d'agents enquêteurs, pour la collecte des données au mois d'octobre 2017, constituait l'objet de la doléance. A l'écoute attentive des plaignants, la Coordination régionale a fait savoir que ce n'est pas l'OSC qui était en cause, mais un retard dû aux tensions de trésorerie de la Cellule régionale, lesquelles ne permettaient pas de payer le décompte de cette OSC. C'est avec l'assurance d'un règlement diligent, une fois les fonds disponibles, que l'inquiétude des agents enquêteurs s'est dissipée. ■

L'avis de l'expert



■ Alphonse Boyogueno

Responsable suivi-évaluation au PNDP

■ La gestion des doléances formulées par de nombreux acteurs du PNDP a pris une place importante dans la 3^{ème} phase du Programme. Pourquoi un tel mécanisme ?

Il faut noter que depuis la première phase du Programme, l'engagement citoyen a toujours été le leitmotiv de ses interventions, à travers la participation des populations dans tout le processus, de la planification à la maintenance des ouvrages. Tout cet engagement citoyen qui a permis d'asseoir une démocratie locale, n'a pas fait l'objet d'une documentation particulière. C'est pour palier à cette insuffisance que dans le cadre de sa troisième phase, il a été prévu un ensemble de mécanismes à travers lesquels les interactions avec les citoyens pourront être capitalisées et documentées. Ces mécanismes ont été regroupés en deux dispositifs d'échanges d'informations : l'un entre le citoyen et les Collectivités territoriales décentralisées (CTD) et l'autre entre le citoyen et les unités de gestion du Programme. Le mécanisme de gestion des doléances, qui entre dans le deuxième volet d'échange, offre la possibilité au citoyen de présenter par voie orale ou écrite ses doléances pour obtenir des éclairages sur la mise en œuvre du Programme, à travers un ensemble d'outils.

■ Cette action est marquée par le lancement récent d'un numéro vert. En quoi consiste-il ?

Le numéro vert est l'un des canaux mis à la disposition des populations pour exprimer leurs doléances par

des appels ou des messages écrits.

Transmises par sms ou par appel téléphonique, ces doléances sont gérées dans un Call center au moyen d'un numéro vert mis à la disposition du grand public, à savoir le 8567. Le coût de la communication est nul pour le requérant, d'où la nature verte de ce numéro, qui permet à toute personne d'obtenir de manière diligente des éclairages souhaités sur la mise en œuvre du PNDP.

■ Un tel outil nécessite un dispositif particulier. Comment le PNDP arrive-t-il à concilier une telle activité avec les nombreuses sollicitations quotidiennes ?

Le Call center utilisé par le PNDP pour la gestion des doléances appartient au Groupe LMT, recruté à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt et dont la mise en œuvre du contrat a notamment permis de mettre à la disposition du Programme, une interface web configurée sur la base de ses activités et par laquelle un suivi des doléances traitées est effectué, permettant de fournir toutes les semaines, des statistiques sur le nombre d'appels, le temps mis, le type et l'objet des appels, les caractéristiques d'identification de l'appelant (nom, adresse, structure, localité, etc.).

■ Concrètement, qui peut faire une doléance, et est-ce que toutes les doléances sont recevables ?

Toute personne physique et/ou morale peut adresser une doléance écrite ou orale au PNDP. Par ailleurs, toutes les doléances sont recevables et doivent être traitées. Toutefois, elles ne peuvent forcément pas trouver de résolution au niveau du Programme ; la résolution d'une doléance étant liée à sa nature et à l'acteur concerné. Si nous recevons une doléance qui ne concerne pas notre champ d'action, on oriente le requérant vers la vraie source.

■ On imagine aisément que de nombreuses doléances et

requêtes, pas directement liées au travail quotidien du PNDP vont vous parvenir à travers ce numéro. Comment comptez-vous gérer cet afflux éventuel ?

Il est réservé dans le Call Center précédemment évoqué, une position d'appel mutualisée en vue de la réception et du traitement d'un maximum de 1000 appels par mois, en rapport avec des doléances sur les activités du Programme, pendant la tranche horaire de 6h à 18h et de l'utilisation d'un serveur vocal pour la période allant de 18 heures à 6 heures. Le personnel dédié à ce Call Center bénéficie de renforcement des capacités afin de le rendre capable de traiter les doléances en fonction du niveau de complexité, lequel niveau a été défini de commun accord avec le groupe LMT. Après accusé de réception au requérant, ce personnel transfère au PNDP les doléances pour lesquelles le niveau de complexité requiert son intervention.

Il faut toutefois rappeler que le mécanisme de gestion des doléances du PNDP n'est pas adossé uniquement en l'utilisation du numéro vert qui lui, ne porte que sur la gestion des doléances par appels ou sms gratuits. En ce qui concerne les doléances issues d'autres canaux, le mécanisme mis en place pour leur résolution se fait comme suite :

- La réception au niveau des Cellules régionales ou de la Cellule nationale du programme ; les doléances, qui peuvent être faites par appel direct au standard, par courrier électronique, par le site web ou par voie de lettre, sont reçues par le Coordonnateur qui les transmet au responsable suivi-évaluation pour centralisation et traitement ;
- Le traitement qui est assuré au plan technique par le responsable du suivi-évaluation au niveau national et au niveau régional. A ce

titre, il est en charge de mener un certain nombre d'actions lorsqu'il reçoit une doléance, selon qu'elle soit en lien avec le projet ou pas. Lorsque les doléances ne sont pas en lien avec le projet, le requérant est informé et dirigé vers le service compétent pour la résolution de sa doléance.

Vous l'aurez donc compris, les doléances n'ayant pas un lien direct avec les activités quotidiennes, font l'objet d'un traitement particulier qui vise à informer le requérant et à l'orienter vers une entité mieux à même de répondre à sa doléance.

■ **L'acteur qui saisit le Programme pour une doléance attend toujours une réponse très diligente. Est-ce possible pour toutes les doléances ?**

Indépendamment du type, la gestion des doléances au PNDP se fait en respectant les valeurs et standards tels que la célérité dans le traitement des doléances, la transparence, l'équité, la traçabilité, la redevabilité des personnes impliquées, l'anonymat et la protection des requérants et enfin la probité. Pour ce qui est de la célérité, le délai de traitement d'une doléance en rapport avec les compétences du Programme ne doit pas excéder 60 jours à compter de la date de réception de celle-ci. Un accusé de réception doit être adressé au requérant au plus tard une semaine après réception de sa doléance par le Programme, si le traitement est complexe et nécessite des investigations.

Evidemment, la durée de traitement dépendant du niveau de complexité de la doléance, qui peut parfois nécessiter un délai de traitement relativement plus long. Mais de manière générale, le PNDP met l'accent sur le respect du délai maximum de deux mois pour le traitement des doléances.

■ **Quel bilan peut-on faire de la gestion des doléances de manière générale au PNDP ? Avez-vous le sentiment que ce mécanisme installe une plus grande relation de proximité et de confiance entre le Programme et les bénéficiaires ?**

Il convient de relever de prime abord que la gestion des doléances n'est pas un phénomène nouveau au PNDP, en ce sens que le traitement des doléances a toujours été assuré dans le cadre du Programme. Cependant, la nécessité d'amélioration du processus de traitement des doléances au PNDP 3 à travers une meilleure structuration et responsabilisation dans les étapes de traitement s'est imposée. Il était auparavant observé que les usagers adressaient leurs doléances portant sur le PNDP à d'autres entités. Le mécanisme de gestion des doléances tel qu'il est aujourd'hui mis en œuvre contribue à rapprocher l'ensemble des bénéficiaires du Programme, à travers le suivi régulier assuré au niveau des bénéficiaires, afin de les informer du niveau d'avancement du traitement de leurs doléances. La mise en œuvre de ce mécanisme contribue à instaurer un climat de confiance entre le Programme et les bénéficiaires, ainsi que la transparence au sein des communes, principales bénéficiaires des activités du Programme.

■ **Comment envisage-t-on la déclinaison de ce mécanisme de gestion des doléances au niveau des communes ?**

Le mécanisme de gestion des doléances mis en place au sein du Programme dans le cadre de sa troisième phase prévoit plusieurs canaux de transmission de l'information à savoir, les correspondances, les mails, le numéro vert et les boîtes à suggestion. Toutefois, il existe une grande difficulté d'accès pour les citoyens des communes à ces canaux, en vue de transmettre une doléance. D'où la nécessité de définir un mécanisme de gestion des doléances au niveau communal, qui permette aux populations de faire remonter au niveau de l'exécutif communal, les problèmes ou suggestions liés à l'exécution des activités au sein de leur communauté. De manière spécifique, il s'agit de renforcer la participation des populations dans la mise en œuvre des activités, de créer et renforcer la confiance entre les différentes parties prenantes impliquées au niveau local, de collecter les informations

sur des problèmes et d'identifier des solutions, de renforcer la transparence et la redevabilité.

Les doléances dans le cadre du mécanisme de gestion des doléances au niveau communal portent sur les activités menées par le Programme dans le cadre de sa collaboration avec la commune. Il repose ainsi sur trois niveaux de collecte :

- la mairie au niveau de laquelle les doléances seront collectées par courrier, par e-mail ou dans une boîte à suggestion. Un registre de collecte sert à l'enregistrement de ces doléances ;
- le Comité de concertation du village, au niveau duquel un registre permettra de collecter les doléances qui ne peuvent pas directement être transmises à la commune. Celles-ci sont transférées au niveau de la mairie par l'intermédiaire soit du bureau du Comité de concertation, du cadre communal de développement soit du cadre communal chargé des solutions endogènes ;
- la chefferie qui, en tant que structure auxiliaire de l'administration, collecte également les doléances à travers un registre et le canal de transmission à la mairie est identique à celui des doléances déposées au niveau du Comité de concertation.

Pour ce qui est du canal téléphonique, le numéro vert du PNDP sert de canal et le traitement est effectué conformément au mécanisme de gestion des doléances du Programme que je vous ai précédemment présenté.

Il faut tout de même noter que lorsque la doléance concerne les activités menées avec le Programme et est d'un niveau de complexité qui ne permet pas son traitement au niveau communal, elle est transférée au PNDP par la commune, et traitée suivant le système de gestion des doléances du Programme. ■

> Sud

La précision du bistouri

Jean Bilendé retrouve l'agilité qu'il avait perdue à cause d'une hernie étranglée. Cette maladie lui causait, jusque-là, d'atroces douleurs et un inconfort indescriptible. Du haut de ses 62 ans, le sexagénaire a bénéficié le 18 avril 2018 au Centre médical d'arrondissement de Campo, dans le département de l'Océan (région du Sud), d'une opération de la hernie étranglée. Cette action s'inscrit dans le cadre de la composante santé du Plan de développement des peuples pygmées (PDPP III), mise en œuvre par le PNDP dans les régions du Centre, de l'Est et du Sud. L'action relève de la catégorie "prise en charge des actes médicaux et des cas de maladies nécessitant la petite chirurgie". Elle s'exécute de manière pratique à travers l'appui aux chefs de centre des formations hospitalières pour la facilitation des descentes de stratégie avancée. Il est question d'aller vers les communautés pour des consultations, qui si elles sont préoccupantes, peuvent nécessiter de ramener le malade vers la formation sanitaire.

C'est au cours de l'une de ces descentes que le ressortissant de la communauté des peuples pygmées Bagyéls du village Mvini, dans la commune de Campo, a été identifié. La décision d'une intervention ne pouvait dès lors plus traîner, pour éviter toutes autres complications dommageables en pareil cas. Grâce à une incision de la peau, notamment le tissu sous-cutané et à une ouverture prudente du collet, pour permettre

la levée de l'étranglement, l'équipe médicale a pu résorber le mal et redonner de la vigueur à Jean Bilendé.

Il est prévu de procéder très prochainement, dans le cadre de la composante santé sus-évoquée, à l'approvisionnement des pharmacies de formations sanitaires en médicaments essentiels, ainsi qu'à la formation des accoucheuses traditionnelles. ■



ERRATUM

Jean Richard Allo

Maire de la commune de Moloundou

Dans notre édition trimestrielle, n°17 (juillet, août, septembre) 2017 dont le titre à l'ouverture portait sur : « *Guichet performance. La prime de l'excellence* », une erreur s'est glissée dans le dossier qui présente les lauréats de cette première édition de la performance des communes. Dans la commune de Moloundou, région de l'Est, lauréate dans la catégorie III, nous avons malheureusement présenté Jean Jacques Ipando comme étant le maire en poste. Or, ce dernier, bien qu'étant élu au soir des



municipales du 30 septembre 2013 n'a pas pu honorer son

mandat à bout. Décédé quelques mois après son installation, il sera remplacé par Jean Richard Allo, premier adjoint au maire, réélu un an plus tard. C'est ce dernier qui a conduit son équipe à la victoire, l'emportant de justesse face à des adversaires aussi coriaces qu'avertis. Nous apportons ici un correctif et nous nous en excusons auprès de nos lecteurs. ■

> East

Digital kits for proper follow up of activities

The Divisional Delegates for Lom and Djerem, Upper Nyong, Boumba and Ngoko

and Kadey, all in the East region, are now well equipped to follow up their activities, exploit and update data contained in the Pro-ADP software. Computer kits for that purpose were handed to the delegates during a ceremony that took place at the Divisional Delegation for Lom and Ndjérem on the 27th of April 2018. The

ceremony was co-chaired by the Regional Delegate of MINEPAT, André Kinoua and the Regional Coordinator of PNDP, Claudine Eleonore Ashetkuemum and was coupled with the regular meeting of Division Delegates in the East region. ■

> East

Pro-ADP data base updated

The exercise was carried out by the 33 council development officers from councils in the East region who met in Abong Mbang, Upper Nyong Division from the 14th to the 18th of May, 2018 with two main objectives; update the database of the Pro-ADP software of the 33 councils, consolidate it and render it operational at all levels, and on the other hand present the functioning of the software to the representative of MINEPAT for its proper use within the framework of the Public Investment Budget.

The ceremony was placed under the auspices of the Regional Delegate of the MINEPAT, in the presence of the Divisional Delegate and scribes of PNDP.

The Support Software for Participative Development, (Pro-

ADP) is an important tool in decision making within the framework of the execution of Council Development Plans. Updating the software at divisional and regional levels is a necessary exercise since it contains dynamic data which can change at any moment.

The last time the Pro-ADP software in the East region was updated was in 2017. ■



> South

Council Development Plan Validated in Oveng

The updated version of the plan was validated during the Oveng council session enlarged to partner sectors (COMES) that took place on the 19th and 20th June 2018 in the council premises. The plan was produced by the Local Support Organ (AOL) with support from PNDP.

The over 20 councilors who attended the ceremony examined the document again before approving it given that it was already been implemented. It is expected to provide practical solutions to the many problems of the council like lack of water catchments in the locality.

The Senior Divisional Officer of Dja and Lobo, Koulbout Haman David was represented at the ceremony by Omba Paul Geraldin who chaired the deliberations. Also present during the ceremony was the Divisional Officer of Oveng, Bangoua Georges. ■

> South

Celebrating the 10th anniversary of STADE C2D

The South Regional Unit of PNDP took active part at activities that marked the celebration of the 10th anniversary of the technical support secretariat of the C2D operations (STADE-C2D).

An exhibition was organized with all the programs of the C2D brought to the lamplight. PNDP had a well decorated exhibition stand, where a good number of literal works edited by the program since its first phase were presented to the public.

It should be noted that the Bilateral Technical Committee (CTB) validated the celebration of the 10th anniversary of the C2D placed on the theme : the promotion of the achievements of C2D in Cameroon.

The celebration in the East region on the 9th of April, 2018 was a prolongation of the institutional celebration that took place at the National Museum in Yaounde on the 6th of December 2017 in the presence of the co President of the Strategic Orientation Committee (COS-C2D), beneficiary programs and other personalities including ministers

The celebration was within the framework of a nationwide open door days to valorize the achievements of the C2D. ■

> Sud

Evaluation du partenariat avec les communes et remise des kits informatiques

Cette activité était couplée à la cérémonie de remise de kits informatiques aux quatre délégués départementaux, du ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT) du Sud. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de présenter aux préfets

des départements du Sud les résultats obtenus par le PNDP, après deux ans de mise en œuvre de la phase III. De même qu'il est question d'impulser l'engagement des maires, pour des résultats plus significatifs à la fin de la troisième phase du PNDP. La cérémonie était présidée par Rachel Akono Ngazang, préfet du département de la Mvila, en présence du délégué régional du MINEPAT et ses départementaux, des responsables régionaux du PNDP et des maires des huit communes de ce département (Biwong Bane, Biwong Bulu, Ebolowa 1^{er}, Ebolowa 2^e, Efulan, Mengong, Mvangan, Ngoulemakong).

Suite aux différents constats relevés et pouvant constituer des freins à la bonne marche de la collaboration entre le PNDP et les maires de la Mvila, un certain nombre d'engagements ont été pris. Il s'agit notamment du dépôt de la contrepartie des communes pour la mise en œuvre des conventions dans de plus bref délais. De même, la transmission diligente des dossiers de paiement à la cellule régionale du PNDP aux fins de liquidation pour le compte des microprojets achevés. Pour le cas des ouvrages non fonctionnels, les maires se sont engagés à entreprendre des actions en vue de leur fonctionnalité. ■

> Centre

Le PNDP en synergie avec les sectoriels des différents ministères

Comment fluidifier davantage la relation entre le Programme national de développement participatif (PNDP) et les services déconcentrés de l'Etat qui interviennent dans la mise en œuvre de ses activités ? Telle est l'une des questions à laquelle la rencontre organisée par le PNDP, le 5 juin 2018, dans la salle des actes de la Communauté urbaine de Yaoundé, a essayé de répondre.

Au cours de la réunion présidée par Naseri Paul Bea, gouverneur de la région du Centre, qu'accompagnaient ses proches collaborateurs, des représentants du Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale

(FEICOM), de l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP), ainsi que les délégués régionaux et départementaux des ministères de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT), des Travaux publics (MINTP), des Mines, de l'Eau et de l'Energie (MINEE), de l'Environnement et de la Protection de la nature et du Développement durable (MINEPDED), des Affaires sociales (MINAS) et des Marchés publics (MINMAP).

Au-delà des précisions sur le rôle des représentants des services déconcentrés et de leur sensibilisation continue sur les activités du Programme, la rencontre a surtout donné l'occasion d'évaluer le mécanisme de suivi de la mise en œuvre des activités du PNDP au niveau départemental et régional. Des kits informatiques aux délégués départementaux du MINEPAT ont été remis à la fin des travaux. ■

> Littoral

La commune de Ngambé toilette son PCD

Cinq ans déjà, depuis février 2012, que le PCD de la commune de Ngambé a été élaboré.

Instrument majeur et central de la politique de développement de la commune, son actualisation s'avère indispensable pour être en phase avec les évolutions socio-économiques, démographiques, culturelles, environnementales,

pour ne citer que celles-là. La commune créée en 1955 s'étend sur 470 km² et compte 53 villages. Le PNDP, à travers sa Cellule régionale, est au cœur de la démarche d'accompagnement des communes à la maîtrise d'ouvrage communale. Il veille à l'élaboration préalable du PCD qui va servir de guide et de boussole aux actions de développement de la commune.

La rencontre qui a réuni, du 7 au 10 mai 2018 à Ngambé, l'organisme d'appui local (OAL) RADA, l'exécutif municipal et les conseillers municipaux, les populations et les responsables du PNDP, a globalement permis

de suivre la planification stratégique et l'élaboration du Plan d'investissement annuel (PIA).

Pendant trois jours, les participants ont travaillé de manière ardue à l'élaboration du Cadre de dépenses à moyen termes (CDMT), du PIA, du Cadre sommaire de gestion environnementale, ainsi que du Plan de passation des marchés de la commune de Ngambé. Occasion idoine pour élaborer la synthèse des résultats du diagnostic participatif au sein de la commune. ■

> Centre

Le Plan communal de Lobo en cours d'actualisation

Le bien-être des populations des 26 villages de la commune de Lobo, située dans le département de la Lékou, est une préoccupation constante de l'exécutif municipal qui est accompagné dans cette démarche par le PNDP, à travers sa Cellule régionale.

Ainsi, du 30 mai au 1^{er} juin 2018, un atelier de planification, lié à l'élaboration du Plan communal de développement (PCD), a réuni à la commune de Lobo, l'exécutif municipal et les conseillers

municipaux, les sectoriels des différents ministères, les présidents de Comités de concertation, les chefs de village. Le PCD de la commune de Lobo, dont la dernière actualisation date de 2011, a atteint la limite quinquennale qui appelle une révision. L'exercice est confié à un Organisme d'appui local (OAL), selon les procédures du PNDP. Une fois le travail d'actualisation effectué, et, avant que le document passe à la validation du Conseil municipal élargi aux sectoriels (COMES), puis à la signature du préfet, il est nécessaire de procéder à des vérifications préalables de conformité d'élaboration dudit document.

De la sorte, les idées de projets exprimées par les populations

et celles retenues par l'OAL peuvent être confrontées. La classification des microprojets, dans les rubriques sociales et économiques, peut se faire. Tout autant que la révision des cadres logiques par les sectoriels, la consolidation des huit projets prioritaires, le cadrage budgétaire sur la base des comptes administratifs, le ranking des villages et le ranking sectoriel par ordre de nécessité, le montage du Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) sur trois ans et du Plan d'investissement annuel (PIA) 2018. Tous ces aspects ont fait l'objet soit d'une vérification, soit d'une élaboration au cours de la rencontre à Lobo. ●

> Centre

Le Guichet performance lancé

Les communes de Mfou et de Nguibassal, dans la région du Centre, conserveront-elles leurs titres ? Lauréates de la toute première édition du Guichet performance le 19 septembre 2017 au Hilton hôtel, elles doivent démontrer qu'elles sont encore meilleures. Pourront-elles de nouveau engranger 50 millions de Fcfa chacune pour financer, sans contrepartie, des microprojets selon le mode opératoire du PNDP?

L'esquisse de réponse à ces questions a commencé avec le lancement, le 7 juin 2018, dans la salle des actes de l'hôtel de ville de Yaoundé par la Cellule régionale du PNDP-Centre, de la deuxième édition du Guichet performance du PNDP pour l'année 2018. Les maires et représentants des 70

communes de la région du Centre, les délégués départementaux et le régional du ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT), les représentants de la société civile, du Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (FEICOM), des Communes et villes unies du Cameroun (CVUC), de l'équipe technique régionale de sélection, se sont retrouvés le 7 juin 2018, autour du secrétaire général de la région du Centre, Yvan Cyrille Abondo qui a ouvert la séance au nom du gouverneur Naseri Paul Bea.

Outre l'exposé sur le déroulement de cette seconde édition avec ses spécificités et ses innovations, la rencontre a aussi permis de présenter le mode opératoire du Guichet performance au sein du Programme, ainsi que les nouveaux critères révisés, pour refléter la capitalisation des leçons tirées de la mise en œuvre de l'édition 2017, sur la base desquelles les communes seront

évaluées. Avant l'installation officielle des différents membres de l'Equipe technique régional (ETR) chargée de procéder à la sélection au niveau régional, un chronogramme de descente dans les communes a été adopté de façon consensuelle. L'une des spécificités de cette édition 2018, c'est l'instauration de la prime de la « meilleure progressivité ». Il s'agit ici de primer la commune « ayant la moyenne et la différence de score la plus élevée, d'une édition à l'autre du Guichet performance dans une région donnée ». D'un montant de 25 millions de FCFA, elle permettra de récompenser les bonds faits par une commune d'une année à l'autre. Vu l'engouement observé cette année, on peut d'ores et déjà dire que la bataille sera très serrée. ■

> Littoral

Le PNDP procède à la réception provisoire des forages à Yabassi

Du 4 au 5 avril 2018, une équipe composée des responsables en charge

des infrastructures et de la passation des marchés à la Cellule régionale du PNDP-Littoral, des représentants régionaux des ministères des Marchés publics (MINMAP) et de l'Eau et de l'Energie (MINEE), s'est rendue dans la commune de Yabassi, département du Nkam, région du Littoral.

Ceci, à l'effet de procéder à la réception provisoire de quatre

forages dans les villages Ndogbao, Nyamtam, Dibeng et Ndokoko. La descente a permis d'identifier, le cas échéant, les points de correction des ouvrages et d'assister l'ingénieur pour l'élaboration du procès-verbal. Dans le même temps, l'équipe a porté une attention à la conformité de l'exécution des prestations par rapport au contrat et au respect des clauses contractuelles. ■

> Littoral

Le PNDP procède à la consolidation des données du progiciel Pro-ADP

Du 29 mai au 4 juin 2018, près de 86 participants se sont retrouvés à Edéa, sous la houlette du PNDP-Littoral, pour la consolidation des bases de données du progiciel d'Aide au développement participatif (Pro-ADP).

Prenaient ainsi part à cette activité, les chefs de service de développement local au sein des préfectures, le régional et les délégués départementaux du ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT), les secrétaires généraux et cadres communaux de développement des communes, les

Organismes d'appui local (OAL) en charge de l'élaboration des PCD.

Le Pro-ADP est à la base la traduction informatique du principal output du PNDP, à savoir le Plan Communal de Développement (PCD). En ramenant les informations contenues dans le PCD sous divers formats d'exploitation qui vont des données de base d'une commune aux données géo-référencées des infrastructures financées dans les communes, le Pro-ADP est une base de données qui demande à être actualisée régulièrement. Cette mise à jour permet d'avoir des informations actualisées sur le nombre de nouvelles infrastructures financées, l'existence et le fonctionnement des comités de gestion mis en place autour des ouvrages, l'état d'avancement des travaux sur le terrain, etc.

La rencontre a permis de saisir la base de données Pro-ADP consolidée,

opérationnelle à tous les niveaux (départemental et régional) ; faciliter et accroître la connaissance de Pro-ADP et des enjeux y relatifs. La méthodologie adoptée a été celle de la constitution des sous-groupes de travail pour une présentation de l'état de saisie des données dans chaque commune, des difficultés rencontrées, des pistes de solutions proposées et des corrections à apporter. Chaque groupe devait également procéder à la correction des données incohérentes des bases de données communales, ainsi qu'à la correction des dysfonctionnements éventuels dans le progiciel au niveau des communes. Au final, chaque sous-groupe a pu présenter la base Pro-ADP revue et corrigée, le Plan d'actualisation périodique pour chaque commune. ●

> Extrême-Nord

Le PNDP veille à la mise en œuvre du volet social des projets HIMO.

Le projet à Haute intensité de main d'œuvre (HIMO), entré dans sa deuxième phase, bénéficie d'un financement de l'Union européenne.

Le 22 juin 2018, s'est tenue dans la salle de réunions de l'Organisation non gouvernementale (ONG) CARE, la réunion mensuelle de coordination du projet HIMO mis en œuvre par le PNDP, sous l'impulsion du ministère de l'Economie, de la Planification

et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT). Le projet, entré dans sa deuxième phase, bénéficie d'un financement de l'Union européenne, à travers l'Agence française de développement (AFD) au Cameroun. La rencontre a vu la participation des responsables du PNDP et de CARE, des coachs de zone, d'un représentant d'une ONG d'insertion, entre autres. Au menu des échanges, la présentation des activités du mois, le plan d'action, les défis à relever et les difficultés rencontrées.

De nombreuses recommandations ont été faites par la suite à savoir : la nécessité pour les organisations de la société civile impliquées de contractualiser et désintéresser les relais communautaires, le dépôt des rapports trimestriels de toutes

les ONG de mobilisation pour l'organisation rapide d'un atelier de lecture et de validation.

Les projets HIMO sont actuellement mis en œuvre dans 20 communes de la région de l'Extrême-Nord. C'est l'une des réponses du gouvernement aux exactions de la secte terroriste Boko Haram. Il s'agit de réaliser des infrastructures à même de booster l'économie de la région, sédentariser et autonomiser la jeunesse. Cette deuxième phase fait suite à une première, dont les fruits ont porté la promesse des fleurs dans les communes de Wina, Gobo, Mindif, Moutourwa, Hina et Guidiguys. Le financement de cette phase pilote avait alors été assuré par l'AFD. ■



National Community Driven Development Program

I am involved in the development of my municipality



- By participating in the activities of the council ;
- By taking part in village development meeting ;
- By taking part in community work ;
- By paying taxes ;
- By following up the accountability of municipal councillors and the Mayor.

CNC, Pont Dragages, Entrée UNESCO & PNUD

P.O. Box : 660 Yaounde-Cameroon • Tel. +237 222 213 664 • Fax: +237 222 213 663

Email : pndp@pndp.org • Website : www.pndp.org



WORLD BANK GROUP



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT





National Community Driven Development Program

A hot line ☎ 8567
For all your Worries and grievances



Get information from the right source :

- If you encounter difficulties in executing your activities ;
- If you notice any shortcomings in the implementation of your micro-projects ;
- If you wish to be informed about our missions and achievements.

CNC, Nouvelle Route Bastos, face PNUD

P.O. BOX : 660 Yaounde-Cameroon • Tel. +237 222 213 664 • Fax : +237 222 213 663

Email: pndp@pndp.org • Website : www.pndp.org



WORLD BANK GROUP



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DEVELOPPEMENT

